



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE

AU PROJET DE LOI n° 015/2025
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2026

A hand is shown drawing a white upward-pointing arrow on a light blue background. The arrow is simple and bold, pointing towards the top right. The background is a mix of light blue and white, with a green diagonal stripe running from the top left to the bottom right.

ANNEXE 1

PERSPECTIVE DE PERFORMANCE ECONOMIQUE



I. CROISSANCE ECONOMIQUE

I.1. Réévaluation de la croissance économique à +4,6% en 2025

Les huit premiers mois de l'année 2025 ont été marqués, au niveau national, par plusieurs faits marquants : le passage de cyclones intenses n'ayant toutefois pas touché les principaux greniers à riz¹ ; la persistance de coupures intermittentes d'électricité ; l'accélération des projets d'infrastructures² ; la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement des prix des carburants ; la décision de la Banky Foiben'i Madagasikara, en mai 2025, de relever ses taux directeurs afin de contenir la reprise de l'inflation amorcée depuis le quatrième trimestre 2024 ; l'appréciation progressive de l'Ariary face au dollar américain ; ainsi que l'organisation de plusieurs sommets internationaux d'envergure.

Au niveau international, le contexte reste incertain, marqué par : l'accentuation des incertitudes géopolitiques, avec l'annonce, en avril 2025, de la hausse des tarifs douaniers de 47% pour les exportations de Madagascar vers les États-Unis ; la fermeture de l'USAID et l'intensification des conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien ; la tendance légère à la baisse des prix des produits de base, comme le nickel, le cobalt et le graphite.

À partir des données collectées entre janvier et août 2025, et les projections établies pour la fin de l'année, associé aux récents développements conjoncturels au niveau national et international, **le taux de croissance économique pour 2025 est ramené à 4,6 % (contre 5,0% selon LF 2025)**, porté par les branches « Agriculture », « Matériaux de construction », « BTP », « Hôtel, restaurant », « Poste et télécommunication » et « Banque, assurance ».

I.1.1 Secteur primaire croissance positive estimé à +5,2% (+7,8% LF 2025)

La branche « Agriculture » est prévue croître de +10,3 % en 2025, portée par la hausse attendue de la production vivrière, notamment du riz (+14,8 %), du maïs (+32,7 %) et du manioc (+6,4 %) selon le Ministère en charge de l'Agriculture. Cette progression résulte, entre autres, de l'extension des périmètres irrigués et de la réduction des pertes post récolte.

En revanche, les exportations de produits de rente ont reculé de -22,4 % en volume et de -31,3 % en valeur au cours des huit premiers mois de 2025, par rapport à la même période de 2024, sous l'effet principalement de :

- *La vanille (-28,9% en volume, -27,5% en valeur)* : 1 421,7 tonnes exportées en 2025 contre 1 986,8 tonnes en 2024. Cette baisse des exportations de la vanille résulte d'une surproduction persistante, d'une demande mondiale atone et de conditions climatiques défavorables qui ont fait chuter les prix.
- *Le Girofle (-49,5% en volume, -44,3% en valeur)* : 11 338,5 tonnes exportées en 2025 contre 22 465,8 tonnes en 2024. Ce recul est en raison de la faible demande internationale et des aléas climatiques.
- *Le Cacao en fèves (+1,3% en volume, mais hausse de +36,7% en valeur)* : 7546,9 tonnes exportées en 2025 contre 7 447,2 tonnes en 2024, grâce à l'envolée des cours mondiaux causée par une offre contrainte par les aléas climatiques face à une forte demande mondiale.

¹ CHIDO, DIKELEDI, JUDE, HONDE, ELVIS, FAIDA, GARANCE

² Réhabilitations des principaux axes routiers (Rn4, Rn7, Rn2, Rn13), la poursuite de l'extensions du port de Toamasina, amélioration de la capacité d'accueil de l'aéroport d'Ivato et de Nosy Be.

La branche « *Élevage et pêche* » devrait se contracter de -5,2 % en 2025, sous l'effet conjugué de la fermeture de certains sites d'aquaculture, du recul des commandes en provenance de ses principaux marchés d'exportation, notamment la Chine et l'Europe, ainsi que de la diminution du nombre de licences de pêche délivrées pour l'année 2025. En conséquence, les exportations de produits halieutiques ont enregistré une baisse de -10,7 % en volume et de -9,5 % en valeur au cours des huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période de 2024, en raison du repli des exportations de :

- *Crevettes (-11,6% en volume, -16,9 % en valeur)* : 3 756,7 tonnes exportées en 2025 contre 4 250,9 tonnes en 2024, dues à la fermeture de certains sites d'aquaculture de crevettes et la difficulté de commercialisation sur le marché européen.
- *Poissons (-1,9 % en volume, +17,1% en valeur)* : 2 583,1 tonnes exportées en 2025 contre 2 634,2 tonnes en 2024
- *Langoustes (-12,7% en volume, -7,5% en valeur)* : 298,2 tonnes exportées en 2025 contre 341,8 tonnes en 2024.

1.1.2 Secteur secondaire récession estimée à -0,7% (+3,4% LF 2025)

La branche « Industries extractives » devrait enregistrer une récession de -4,5 % en 2025. Cette contre-performance s'explique, d'une part, par des conditions météorologiques défavorables ayant retardé les exploitations sur le plan national et, d'autre part, par un excédent d'offres sur le marché international ayant entraîné une baisse des cours mondiaux. Les exportations de produits miniers et minéraux ont ainsi reculé de -17,7 % en volume et de -13,2 % en valeur au cours des huit premiers mois de 2025, comparativement à la même période de 2024, en raison notamment du repli constaté sur certains produits, tels que :

- *Le Graphite (-16,9% en volume, -16,4 % en valeur)* : 49 026,1 tonnes exportées en 2025 contre 59 011,8 tonnes en 2024. Cette baisse est consécutive au redémarrage tardif des exploitations de la mine de Sahamamy et de Vatomina en février 2025³ et d'une condition météorologique défavorable pour Molo⁴, Sahamamy et Vatomina⁵.
- *Le Nickel (+4,6% en volume, -8,2% en valeur)* : 18 119,0 tonnes exportées en 2025 contre 17 315,0 tonnes en 2024. Ce résultat contrasté est consécutif à la baisse continue des prix due à la persistance des excédents de l'offre sur le marché international⁶.
- *Le Cobalt (-13,6% en volume, -4,6% en valeur)* : 1 399,0 tonnes exportées en 2025 contre 1 619,0 tonnes en 2024 ;
- *Les minerais de titane (-8,9% en volume, de -6,9% en valeur)* : 294 355,8 tonnes exportées en 2025 contre 323 004,9 tonnes en 2024.

³ En raison de l'arrêt temporaire des activités de la mine de Sahamamy et Vatomina à la suite de contrainte financière, d'une panne d'équipement depuis 2024.

https://polaris.brighterir.com/public/tirupati_graphite/news/rns/story/xigm01x

⁴ <https://www.nextsourcematerials.com/nextsource-materials-provides-quarterly-update-and-announces-progress-on-molo-mine-expansion-study-and-battery-anode-facility-strategy/>

⁵ Entrant 23 jours d'exploitation perdus (Mai et Juin 2025) et la non-atteinte des objectifs pour février et mars 2025 https://polaris.brighterir.com/public/tirupati_graphite/news/rns/story/x4053kw

⁶ <https://www.mining.com/web/nickel-market-forecast-to-be-in-198000-tonnes-surplus-in-2025-says-insg/>, <https://carboncredits.com/nickel-prices-at-the-crossroads-in-2025-indonesias-40-production-cut-plan-and-ev-market-shifts-aemc/>

La branche « *Textile* » est prévue enregistrer une légère croissance de +0,4 % en 2025. Cette performance s'explique par la faiblesse persistante de la demande sur le marché européen, conjuguée à l'accélération des expéditions de commandes avant l'expiration du moratoire sur les droits de douane américains, ainsi qu'à l'incertitude entourant le renouvellement de l'AGOA. En effet, les exportations de produits textiles ont progressé de +10,6 % en volume et de +14,1 % en valeur au cours des huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024. Cette hausse est essentiellement attribuable au dynamisme des exportations d'habillement, en hausse de +10,8 % en volume et de +15,2 % en valeur, passant de 40 088,6 tonnes en 2024 à 43 803,8 tonnes en 2025. L'évolution positive des exportations tient notamment à l'accélération des commandes à destination des États-Unis (+14,5 % en volume et +16,6 % en valeur) avant la fin du moratoire sur les droits de douane américains de 47 %, initialement prévu en juillet 2025, ainsi qu'à la croissance de la demande en provenance de l'Afrique du Sud (+16,6 % en volume et +10,9 % en valeur). En revanche, la demande en provenance de certains marchés européens a enregistré un repli, notamment la France (-5,3 % en volume, mais +18,4 % en valeur), le Royaume-Uni (-13,6 % en volume et -29,9 % en valeur) et, dans une moindre mesure, l'Allemagne (+0,56 % en volume, mais +44,3 % en valeur).

La branche « *Alimentaire, boissons et tabac* » enregistrerait une légère récession de -0,2 % en 2025, principalement en raison des coupures récurrentes dans l'approvisionnement en électricité. La production de boissons a reculé de -3,8 % au premier semestre 2025 par rapport à la même période en 2024, ce qui s'explique en partie par les difficultés techniques induites par l'irrégularité de la fourniture d'électricité, limitant le potentiel de production des entreprises de cette branche. Cette contrainte se reflète dans la baisse de la consommation d'électricité, estimée à -11,1 % pour la sous-branche « *industrie des boissons* » et à -7,1 % pour la sous-branche « *industrie alimentaire* ».

La branche « *Électricité, eau et gaz* » enregistrerait une légère croissance de +1,0 % en 2025, sous l'effet des efforts d'amélioration de la fourniture énergétique. Néanmoins, la production d'électricité a reculé de -2,0 % au premier semestre 2025, s'établissant à 986,0 GWh contre 1 006,1 GWh en 2024, en raison de l'insuffisance de carburant pour l'alimentation des centrales thermiques du RIA, aggravée par la baisse du niveau d'eau sur le barrage hydroélectrique d'Andekaleka réduisant de moitié sa production⁷. Parallèlement, la production nette d'eau a enregistré une baisse drastique de -69,4 % au premier trimestre 2025, poursuivant la tendance à la contraction amorcée depuis 2023, passant de 67,5 millions de m³ en 2023 à 66,0 millions de m³ en 2024, puis à seulement 20,2 millions de m³ en 2025. Ces écarts devraient toutefois se résorber avec l'arrivée des pluies au cours du second semestre 2025, d'où la hausse prévue de la branche.

1.1.3. Secteur tertiaire accélération de la croissance estimée à +5,9% (+5,4% LF 2025)

La branche « *BTP* » s'accélérait à +6,8 % en 2025, soutenue par la multiplication des grands chantiers en cours, notamment l'extension du port de Toamasina, la réhabilitation des routes stratégiques (RN2, RN13, RN4, RN7, etc.) ainsi que la modernisation des aéroports d'Ivato et de Nosy Be. Au cours des huit premiers mois de 2025, les importations de matériaux de construction ont progressé de +33,3 % en volume et de +32,5 % en valeur par rapport à la même période en 2024, reflétant l'accroissement de la demande en lien avec l'intensification des chantiers à l'échelle nationale. Cette hausse est principalement portée par :

- *Le ciment* (+31,3 % en volume et +34,4 % en valeur), atteignant 900 818,3 tonnes en 2025 contre 685 872,5 tonnes en 2024 ;

⁷ <https://www.lexpress.mg/2025/10/electricite-la-production-hydraulique.html>

- *Les bitumes* (+864,1 % en volume et +582,0 % en valeur), soit 49 833,2 tonnes en 2025 contre 5 168,8 tonnes en 2024.

La branche « *Hôtels et restaurants* » poursuivrait son expansion en 2025, avec une croissance estimée à +23 %, soutenue par l'augmentation des fréquences de vols desservant Madagascar, les efforts de promotion de la destination, la diversification de l'offre touristique, la montée du tourisme domestique ainsi que l'accueil de nombreux événements internationaux au cours de l'année. Durant les trois premiers trimestres de 2025, le nombre d'arrivées de touristes a progressé de +9,13 % par rapport à 2024, soit 248 140 touristes, selon les données du ministère en charge du Tourisme, dépassant les performances de prépandémie de 2019.

La branche « *Transports* » s'accélérait en 2025, avec une croissance estimée à +5,6 %, fluidifiée par les projets de réhabilitation des principaux axes routiers et par la redynamisation du transport aérien domestique consécutive à l'opérationnalisation des cinq ATR de Madagascar Airlines.

- *Transport terrestre* : la consommation de carburant a progressé de +8,4 % au premier semestre 2025, avec une hausse de +7,8 % pour le gasoil (340 187 m³ en 2025 contre 315 698 m³ en 2024) et de +10,8 % pour le super carburant (97 617 m³ en 2025 contre 88 097 m³ en 2024).
- *Transport aérien domestique* : la consommation de JET⁸ a augmenté de +14,2 % au premier semestre 2025 (25 147 m³ contre 22 027 m³ en 2024). Parallèlement, le trafic de passagers a progressé de +17,1 % au premier trimestre 2025, atteignant en moyenne 70 322 passagers embarqués et débarqués au niveau des aéroports, contre 60 039 sur la même période en 2024. Le trafic de marchandises a également enregistré une hausse de +21,6 %, atteignant une moyenne de 120 tonnes au premier trimestre 2025, contre 98 tonnes sur la période comparable de 2024.

La branche « *Banque, assurance* » maintiendrait sa dynamique positive, avec une croissance estimée à +8,8%. Cette progression se traduirait notamment par l'expansion des encours de crédits à l'économie, en hausse de +12,6% à fin juillet 2025 par rapport à la même période en 2024, passant de 11,34 trillions d'Ariary en juillet 2024 à 12,76 trillions d'Ariary en juillet 2025.

I.2. Inflation

Le rythme de progression des prix poursuit son ralentissement en août 2025, avec une inflation annuelle estimée à +7,65%, contre +8,23% en juin 2025 et +9,17% en début d'année, s'alignant progressivement sur la prévision de +7,6% formulée par la BFM pour la fin de l'année.

Toutefois, malgré ce reflux, le niveau général de l'inflation demeure élevé, soutenu principalement par la hausse des prix du riz (+12,25% en août 2025) et des produits de première nécessité (+9,86% en août 2025). Ce mouvement s'observe malgré un ralentissement significatif de l'inflation des produits énergétiques (+4,95%).

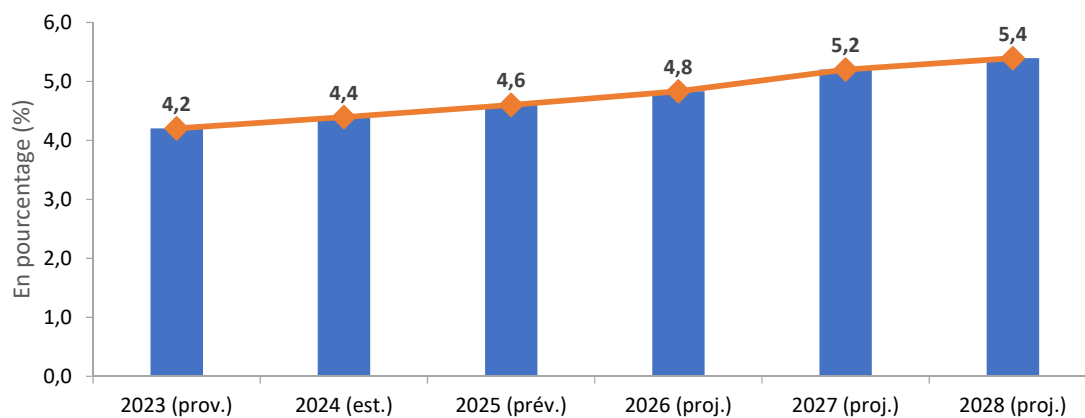
I.3. Prévisions de croissance pour 2026-2028

Les perspectives macroéconomiques pour 2026 demeurent favorables, avec un taux de croissance projeté de +4,8 %. Cette expansion reposerait sur plusieurs leviers qui contribueraient dans la refondation de Madagascar dont essentiellement : les gains de productivité dans le secteur agricole,

⁸ Type de carburant consommé par les ATR utilisés par Madagascar Airlines

l'amélioration des infrastructures en eau et énergie favorisant le développement du secteur secondaire, l'essor de l'économie numérique ainsi que la performance soutenue du secteur touristique.

Figure.1. Taux de croissance du PIB (Var. %)



Source : MEF/DEP/SEM

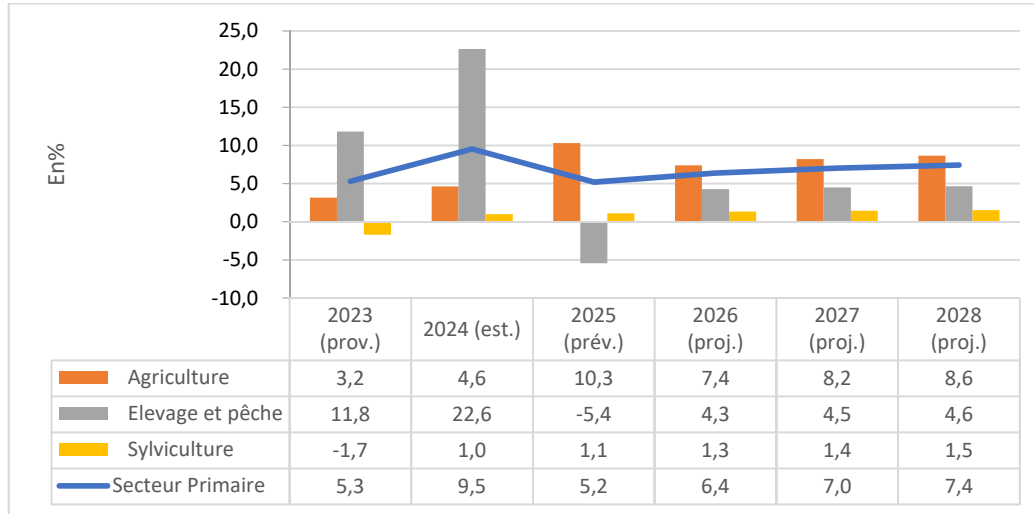
1.3.1. Secteur primaire

En 2026, la croissance du secteur primaire atteindrait une croissance de +6,4%. Cette révision s'explique principalement par l'ajustement des performances anticipées de la branche « Agriculture », dont la croissance est projetée à +7,4 %. Cette expansion reposerait sur plusieurs leviers stratégiques : l'intensification agricole, l'aménagement de nouvelles superficies rizicoles et la réhabilitation des périmètres irrigués, la réduction des pertes aux stades récolte et post-récolte, ainsi que le renforcement des services de proximité destinés à professionnaliser les filières (location de matériel, accompagnement technique)⁹.

En revanche, la branche « *Elevage et pêche* » entre 2026 et 2028 enregistrerait une croissance modérée allant de +4,3% à 4,6%, porté par les efforts de préservation des espèces et la lutte contre la pêche INN.

⁹ SNDR III, p.13

Figure 2. Croissance du secteur primaire par branche (Var %)



Source : MEF/DEP/SEM

I.3.2. Secteur secondaire

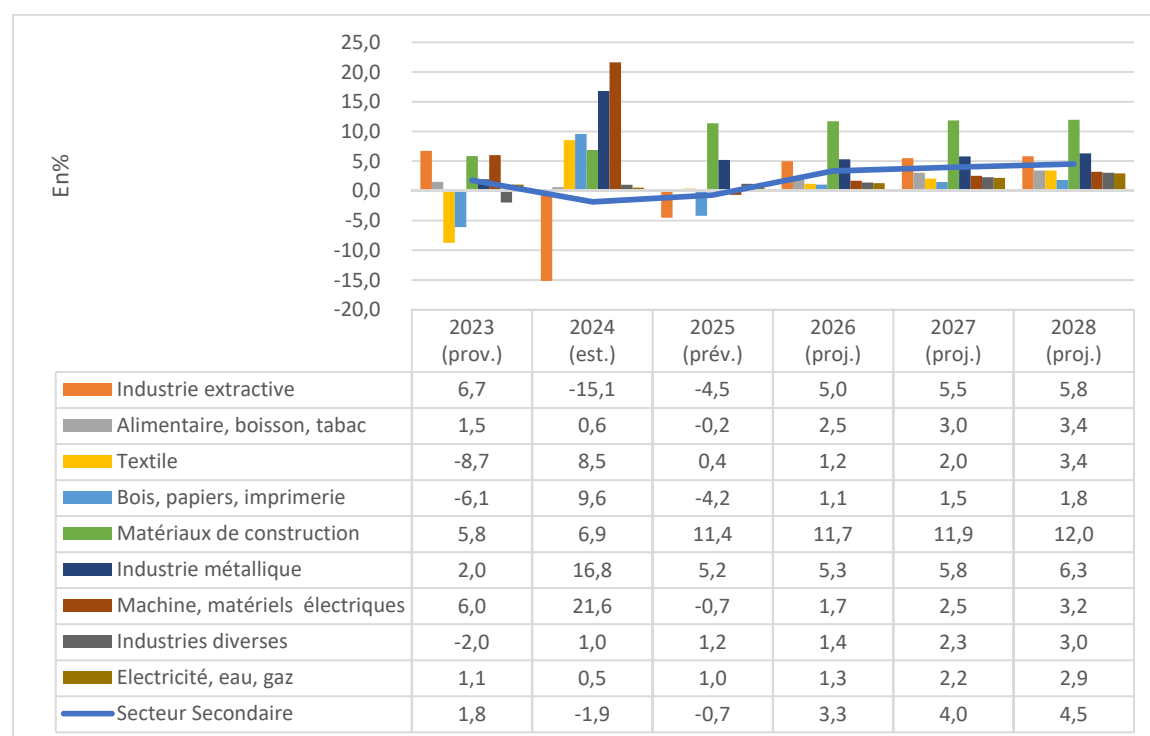
En 2026, le secteur secondaire devrait afficher une croissance de +3,3 %, marquant un rebond par rapport à la contraction de -0,7 % enregistrée en 2025. Cette dynamique de reprise se poursuivrait progressivement pour atteindre +4,5 % à l'horizon 2028. L'amélioration de l'offre énergétique constituerait un facteur déterminant de cette relance, grâce à la mise en service de la centrale thermique d'Ambohimambola, au déploiement de nouvelles capacités solaires sur le Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA), et à la contribution des centrales hydroélectriques existantes (Andekaleka, Mandraka, Antelomita, Farahantsana).

Après une contraction de -4,5% en 2025, la branche « *Industrie extractive* », connaîtrait une reprise avec une croissance de +5,0 % en 2026, en dessus de celle de la LFI 2025 (+4,8%). Le secteur profiterait de l'adoption du nouveau code minier et de la demande mondiale croissante de batteries pour véhicules électriques¹⁰. Les principaux minerais malagasy (nickel, cobalt, graphite, oxyde de manganèse – NMC) demeurent centraux pour l'Europe et les États-Unis, malgré l'essor des batteries lithium-fer-phosphate (LFP) importées de Chine. L'expansion des mines de graphite (Molo, Sahamamy, Vatomina) et une meilleure perspective des prix du nickel renforceraient cette tendance¹¹.

¹⁰ <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2025/electric-vehicle-batteries>

¹¹ https://blogs.worldbank.org/en/developmenttalk/the-commodity-markets-outlook-in-eight-charts1?cid=SHR_BlogSiteShare_EN_EXT

Figure.3. Croissance du secteur secondaire par branche (Var %)



Source : MEF/DEP/SEM

La branche « *Textile* » poursuivrait légèrement sa croissance de +1,2% en 2026 (contre +5,1% dans la LFI 2025) pour atteindre +3,4% en 2028. La croissance de la branche resterait prudente, tributaire de l'évolution de l'AGO. Une prolongation d'un an de l'accord¹² pourrait maintenir une relative stabilité, mais son non-renouvellement et l'application de tarifs additionnels de 15% pèseraient sur la compétitivité des exportations malagasy.

La branche « *Matériaux de construction* » devrait connaître une forte accélération avec une croissance de +11,7 % en 2026, soutenue par l'accroissement de la demande induite par les grands projets d'infrastructures en cours. Cette dynamique serait également renforcée par la mise en exploitation de la cimenterie SCM, dont la capacité de production annuelle est estimée entre 500 000 et 1 000 000 tonnes de ciment.¹³

La branche « *Électricité, eau et gaz* » afficherait une croissance de +1,3 % en 2026, avant d'atteindre progressivement +3,4 % à l'horizon 2028. Cette dynamique serait principalement soutenue par le déploiement de nouvelles capacités de production solaire et thermique, par le renforcement des infrastructures de stockage énergétique, et le partenariat stratégique avec des fournisseurs privés.

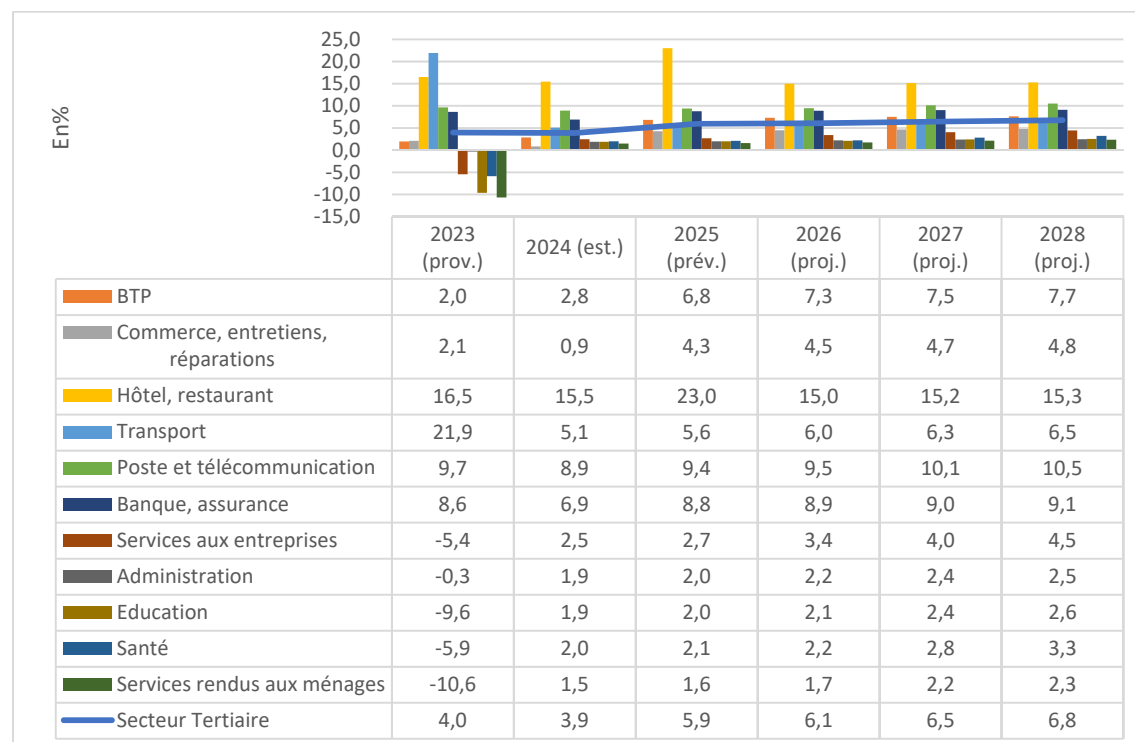
¹² <https://www.reuters.com/world/africa/trump-administration-says-it-supports-1-year-renewal-africa-trade-initiative-2025-09-29/>

¹³ https://issuu.com/ldmev/docs/yearbook_madagascar/148

1.3.3. Secteur Tertiaire

En 2026, le secteur tertiaire devrait afficher une croissance de +6,1 %, en légère progression par rapport à la prévision de +5,9 % inscrite dans la LFI 2025. Cette performance reposerait principalement sur l'accélération des branches « BTP », « Tourisme » et « Télécommunications », qui constitueraient les principaux moteurs de l'expansion du secteur.

Figure 4. Croissance du secteur tertiaire par branche (Var %)



Source : MEF/DEP/SEM

La branche « BTP » devrait enregistrer une croissance de +7,3 % en 2026, en nette progression par rapport à la prévision initiale de +4,0 % inscrite dans la LFI 2025. Cette performance serait portée par la poursuite de projets d'infrastructures stratégiques.

La branche « Hôtel et restaurant » continuerait d'afficher une croissance positive de +15,0% en 2026. Le pays mise sur le renforcement des connectivités aériennes, des incitations des investissements hôteliers, le développement de voyages thématiques, la consolidation de l'image de Madagascar via des campagnes de promotion, la diversification des offres et le renforcement des compétences pour atteindre l'objectif d'un million de touristes en 2028.¹⁴

La branche « Postes et télécommunications » devrait enregistrer une croissance de +9,5 % en 2026. Cette expansion serait principalement portée par le développement des activités d'externalisation des processus métier et de gestion des connaissances (BPO/KPO), ainsi que par la maturation des réformes visant la libéralisation complète du marché, le renforcement de la concurrence, la réduction des coûts d'accès (téléphonie et internet), la protection des consommateurs et l'extension de l'inclusion financière

¹⁴ https://issuu.com/ldmev/docs/yearbook_madagascar/178

numérique aux zones enclavées. Cette dynamique serait également soutenue par plusieurs programmes structurants accompagnant la transformation numérique du pays : DECIM pour les infrastructures numériques, Prodigy pour l'e-gouvernance, PIC3 pour l'appui à l'entrepreneuriat, et MERGE2 pour la réforme réglementaire sectorielle.

La branche « Banques et assurances » devrait afficher une croissance de +8,9 % en 2026, témoignant de sa solidité et dépassant la prévision de +6,3 % inscrite dans la Loi de Finances Initiale 2025.

II. INFLATION

II.1. Situation des taux d'inflation en août 2025

En glissement annuel, le taux d'inflation a ralenti à 7,7 % en août 2025, après 7,9 % en juillet et 8,2 % en juin. Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont augmenté de 9,1 %, contribuant à hauteur de 66,5 % à l'inflation globale. Les prix du « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » ont ralenti de 5,0 %, avec une contribution de 12,3 %. L'IPC du « riz » a affiché une hausse stable de 12,3 % sur les trois derniers mois. L'IPC « énergie » a augmenté de 5,0 % en un an, contre 5,6 % en juillet et 7,1 % en juin 2025. L'inflation « sous-jacente », hors riz et énergie, s'établit à 6,8 % en glissement annuel.

Depuis le début de l'année, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a augmenté de 4,8 %. Les prix du « riz » ont varié de 5,5 %, ceux de « l'énergie » ont enregistré une hausse de 4,3 %, tandis que le panier « sous-jacent » a vu ses prix croître de 4,7 %.

Si les prix continuaient à évoluer au rythme moyen observé depuis le début de l'année au cours des quatre prochains mois, l'inflation en glissement annuel, mesurée entre décembre 2024 et décembre 2025, atteindrait 7,3 %. Dans les mêmes conditions, l'inflation sous-jacente s'établirait à 7,2 %.

Tableau 1. L'inflation en août 2025 [en %]

Groupe de produits	Pondération	Glissement annuel	Depuis le début de l'année	En valeur annualisée
Riz	17,9	12,3	5,5	8,3
Energie	7,8	5,0	4,3	6,5
Produit alimentaire	52,9	9,1	5,6	8,5
Produit non alimentaire	47,1	5,8	3,8	5,8
Riz et Energie	25,6	10,4	5,2	7,8
IPC sous-jacent	74,4	6,8	4,7	7,2
Ensemble	100,0	7,7	4,8	7,3

Sources : Statistiques publiées par l'INSTAT/DSCVM et calcul de BFM/DSA

II.2. Prévisions des taux d'inflation pour le reste de l'année 2025 et à moyen terme

En s'appuyant sur les réalisations jusqu'en août 2025, les perspectives des prix sur les marchés internationaux, les évolutions autorégressives des IPC, les projections monétaires et les interactions entre les différentes catégories de produits, les prévisions de variation des IPC présentées dans le tableau suivant ont été établies :

Tableau 2. Réalisations de l'inflation de 2023 à 2024 et prévisions pour 2025 à 2028 [en %]

Rubrique	Année	2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Poids	Moyenne	Glissement	Moyenne	Glissement	Moyenne	Glissement	Moyenne	Glissement	Moyenne	Glissement	Moyenne	Glissement
Riz	17,9	11,3	10,2	5,9	9,4	12,3	9,7	7,8	8,0	7,1	6,3	5,8	5,3
Energie	7,8	8,3	2,9	7,7	7,9	5,4	6,9	6,2	5,3	5,4	6,3	6,3	5,9
Produits alimentaires	52,9	12,0	8,8	7,0	8,3	9,3	8,6	7,3	7,1	6,6	5,8	5,2	5,5
Produits non alimentaires	47,1	7,2	5,8	8,4	9,0	6,7	6,2	6,7	6,4	6,2	5,7	5,1	5,7
Riz et Energie	25,6	10,5	8,3	6,3	9,0	10,5	9,0	7,4	7,3	6,7	6,3	5,9	5,4
IPC sous-jacent	74,4	9,6	7,2	8,1	8,5	7,4	7,1	6,9	6,6	6,3	5,6	4,9	5,6
Ensemble	100,0	9,9	7,5	7,6	8,6	8,2	7,5	7,1	6,8	6,4	5,8	5,1	5,6

Sources : INSTAT/DSCVM pour les réalisations de 2023 à 2024, BFM/DSA pour les prévisions à partir de 2025

Moyenne : Variation entre l'IPC moyen de l'année précédente et celui de l'année considérée

Glissement : Variation entre l'IPC du mois de décembre de l'année précédente et celui du mois de décembre de l'année considérée.

III. BALANCE DES PAIEMENTS ET TAUX DE CHANGE

III.1. Balance des paiements

En 2024, la situation des paiements extérieurs s'est améliorée dans un contexte international complexe marqué par des tensions géoéconomiques, avant de se détériorer en 2025 sous l'effet d'une croissance mondiale en ralentissement et d'incertitudes économiques accrues.

III.1.1. Compte courant

III.1.1.1. Rappel de la situation à fin décembre 2024

En 2024, creusement du déficit des transactions courantes à - 5,3 % du PIB, après - 4,1 % du PIB l'année précédente :

- Progression observée au niveau des opérations sur les services, particulièrement avec la bonne performance du secteur du tourisme où le nombre d'arrivées a enregistré une hausse de 21,3 % (315 141 en 2024, contre 259 851 pour l'année précédente) ;
- Amélioration des transferts courants : les transferts du secteur privé ont progressé de 6,3 % du PIB, contre 5,7 % du PIB ;
- Creusement du déficit commercial, de - 9,1 % du PIB, contre - 6,0 % : *baisse des exportations de biens (-16,3 %) et hausse des importations de biens (+ 3,5 %) par rapport à 2023* ;
- Baisse des revenus d'investissement à - 2,8 % du PIB, contre - 2,2 % du PIB en 2023 : *malgré une légère hausse des recettes (0,7 % du PIB, contre 0,5 % du PIB), les paiements ont atteint 3,4 % du PIB, après 2,7 % du PIB l'année précédente.*

Tableau 3. Les transactions courantes

En millions de DTS	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Compte courant	-482,5	-702,4	-893,6	-947,7	-1 010,7	-1 093,9
Biens et services	-903,4	-1 168,3	-1 472,1	-1 573,3	-1 681,3	-1 828,8
Balance commerciale	-713,2	-1 197,6	-1 537,1	-1 530,2	-1 641,3	-1 860,8
Exportations FOB	2 318,0	1 939,2	1 782,2	1 954,0	2 077,1	2 208,4
Importations FOB	-3 031,1	-3 136,7	-3 319,3	-3 484,2	-3 718,4	-4 069,2
Services (solde)	-190,2	29,3	65,0	-43,1	-40,0	32,0
Recettes	919,8	1 137,5	1 221,7	1 243,9	1 330,2	1 417,1
Paiements	-1 110,0	-1 108,2	-1 156,7	-1 287,0	-1 370,2	-1 385,1
Revenus des investissements	-258,8	-364,1	-329,0	-304,6	-305,6	-300,1
Recettes	64,1	87,0	91,8	100,1	109,2	119,8
Paiements	-322,9	-451,1	-420,7	-404,6	-414,7	-419,9
<i>Dont intérêts de la dette publique</i>	-30,8	-30,8	-50,1	-52,0	-55,5	-61,9
Transferts courants	679,7	830,0	907,5	930,1	976,1	1 035,0
Administrations publiques	11,1	9,4	34,8	32,5	34,3	37,0
<i>Dont : Aide budgétaire</i>	0,0	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	668,6	820,7	872,7	897,6	941,8	998,0

Source : BFM/DSA, [**] Prévisions

III.1.1.2. Evolution durant les 9 premiers mois de 2025

Solde déficitaire du compte courant à - 6,1 % du PIB, contre -4,2 % du PIB sur la même période en 2024 :

- Un déficit commercial qui s'est dégradé à - 1 510,8 millions de dollars US (- 7,8% du PIB) en 2025, après - 1 108,2 millions de dollars US (- 6,3 % du PIB) en 2024 : baisse des exportations (- 10,5 %) et hausse des importations (+ 7,1 %). La contraction des exportations est expliquée par celle de la « *vanille* » de 47,0 %, du « *girofle* » de 45,9 % et du « *nickel* » de 16,2 %. Quant aux importations, les « *biens d'alimentation* » ont bondi de 36,6 %, les acquisitions en « *matières premières* » se sont accrues de 17,9 %, les dépenses en « *biens de consommation* » ont enregistré une croissance de 2,6 %.
- Hausse des importations de « *services privés* » représentant - 2,7 % PIB, contre - 2,4 % du PIB en 2024, portée particulièrement par les « *services de constructions* » (paiements liés notamment à la réhabilitation des routes nationales), « *autres services techniques* » dont l'électricité (centrale solaire photovoltaïque) ainsi que des « *services informatiques et informations* » ;
- Hausse des paiements des « *services transports* » représentant - 2,2 % du PIB en 2025, contre - 2,0 % en 2024, en liaison avec l'évolution des importations ;
- Augmentation des recettes sur les services privés (+ 15,5 %) tiré par la hausse des « *services d'informatiques* », « *services de télécommunication* » et « *conseil en gestion et relations publiques* », représentant 2,1 % du PIB sur les trois premiers trimestres de 2025, contre 2,0 % sur la même période de 2024 ;
- Recul du déficit des revenus des investissements : *Baisse observée des paiements de dividendes (- 2,6 %), en raison des contraintes énergétiques subies par les entreprises, engendrant une baisse des profits.*

III.1.1.3. Atterrissage à fin 2025 avec les hypothèses

Déficit des transactions courantes limité à - 6,2 % du PIB en 2025, après - 5,3 % du PIB en 2024 :

- Un impact modéré de la crise politique récente sur l'économie à la fin du quatrième trimestre de 2025 ;
- Une diminution modérée du nombre d'arrivées de touristes, malgré certains reports ou et annulations de voyages rapportés au plus fort de la crise, due au caractère rapide et localisée de cette dernière, épargnant les principaux sites touristiques du pays et ne remettant pas en cause l'aspect sécuritaire des circuits proposés ;
- Accélération des importations pour soutenir la demande en vue des préparatifs pour les festivités ;
- Baisse des exportations de produits tels que la vanille, ou le nickel en raison de la situation excédentaire du marché et de l'essor des produits alternatifs venant concurrencer ces derniers ;
- Cependant, la progression des services privés et des transferts courants amortirait ce déficit courant.

III.1.1.4. Projections pour 2026-2028 avec les hypothèses

La situation des paiements extérieurs demeure largement tributaire de l'évolution de la conjoncture internationale liée notamment à la politique commerciale des États-Unis et à l'imposition du tarif douanier de 15,0 %. Sur le moyen-terme, le déficit du compte courant, en termes relatifs, devrait s'améliorer :

- Le compte des services, tiré principalement par le secteur tourisme et des services privés, devrait s'améliorer après un passage à vide, rendu possible notamment par une baisse progressive des importations de services.
- Les exportations issues de la zone franche enregistreraient une baisse modérée (notamment en volume) à défaut d'une stabilité, et cela indépendamment d'une reconduction ou non de l'AGOA. En effet, partant de conditions initiales peu avantageuses en termes de coûts de production (énergie et autres coûts fixes) et d'affrètement, mais bénéficiant néanmoins d'une main d'œuvre moins chère et de bonne qualité, l'une des meilleures selon les dires des experts), le textile malagasy pourrait tirer de cette situation, toute chose égale par ailleurs, un avantage compétitif certain.
- Les prévisions tablent sur un retour à la normale des exportations des minerais tels que le nickel ou le graphite du fait que, ces derniers bénéficient d'une exemption des droits de douane américains pour des motifs stratégiques. Mais, également, du fait que la demande pour ces produits continuera à augmenter en corrélation avec la croissance mondiale, et ce malgré la concurrence de produits alternatifs à ces derniers ;
- Risque de baisse des exportations de cobalt suite à la levée d'interdiction d'exportation par la RDC depuis mi-octobre 2025.
- Les expéditions d'or continueraient et augmenteraient en quantité, avec un prix mondial en hausse ;
- Les importations augmenteraient en volume, en ligne avec les perspectives de croissance, mais les prix des principaux produits se stabiliseraient, voire diminueraient ;
- Le déficit du revenu primaire s'améliorerait en lien avec la baisse envisagée des paiements de dividendes sur cet horizon.
- L'émergence de nouveaux produits tels que les « huiles essentielles », le « litchis » et le « café » viendrait diversifier et renforcer la structure des exportations du pays.

III.1.2. Compte en capital et financier

III.1.2.1. Rappel de la situation à fin décembre 2024

En 2024, le « compte en capital et financier » a représenté 7,0 % du PIB :

- Solde positif du « compte en capital » à 2,8 % du PIB, constitué substantiellement des « dons projets » pour le compte de l'administration publique ;
- « Compte financier » représentant 4,2 % du PIB, avec les IDE qui ont haussé à 2,7 % du PIB. Les branches porteuses ont été la « construction et ingénierie », « télécommunication » et « l'industrie extractive ». Les décaissements de « prêts projets » ont été de 3,3 % du PIB.

Tableau 4. Les transactions en capital et financières

En millions de DTS	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Compte capital et financier	539,6	789,2	920,1	1 010,5	979,6	992,1	1 209,8
Compte des capitaux	144,7	263,9	361,8	265,4	366,0	312,1	172,2
Administration publique	144,7	263,9	361,8	265,4	366,0	312,1	172,2
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte financier	394,9	525,2	558,3	745,1	613,6	680,0	1 037,6
Investissements directs (net)	244,8	256,4	355,7	365,4	340,8	365,6	379,2
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	150,1	268,8	202,6	379,7	272,8	314,4	658,4
Gouvernement	272,6	350,3	325,0	312,3	629,9	737,7	1 304,4
Tirages	351,5	448,3	428,4	413,8	823,3	961,4	1 562,7
PIP	351,5	374,0	428,4	363,7	732,2	961,4	1 562,7
Aide budgétaire	0,0	74,3	0,0	50,1	91,0	0,0	0,0
Amortissements	-78,9	-98,0	-103,5	-101,5	-193,4	-223,7	-258,4
Autres secteurs	-93,2	-148,9	-23,7	-37,5	-42,9	-63,9	-60,5
Banques commerciales (net)	-50,3	77,6	-133,9	55,8	0,0	0,0	0,0
Autres (net)	21,1	-10,2	35,2	49,0	-314,1	-359,4	-585,4
Erreurs et omissions	-15,6	-1,9	-24,7	-29,3	0,0	0,0	0,0

Source : BFM/DSA, [**] Prévisions

III.1.2.2. Evolution sur les 9 premiers mois de 2025

Sur les trois premiers trimestres de 2025, le solde du compte de capital a représenté +1,7 % du PIB et, celui du compte financier +5,1 % du PIB.

III.1.2.3. Atterrissage à fin 2025 avec les hypothèses

Le compte de capital et financier présenterait une stabilité relative par rapport à 2024, à 7 % du PIB. Les dons projets en faveur de l'administration publique diminueraient à 1,8 % du PIB, contre 2,8 % du PIB en 2024. Tandis que le « *compte financier* » enregistrerait une hausse, portée essentiellement par celle des « *autres investissements* », notamment les financements reçus par les banques commerciales, constitués des dépôts des non-résidents et des emprunts obligataires auprès du reste du monde. Les IDE seraient, par contre, attendus à la baisse, représentant 2,5 % du PIB sur l'ensemble de 2025.

III.1.2.4. Projections pour 2026-2028 avec les hypothèses

Sur le moyen terme, le compte de capital et financier verrait ses flux diminuer suite notamment à une baisse des financements reçus au titre de l'administration publique. Au niveau du « *compte financier* », les tirages des prêts projets, aides budgétaires ainsi que le remboursement des flux antérieurs du gouvernement se poursuivraient. Au niveau des autres secteurs, ces tirages et remboursements se poursuivraient également. Les IDE, quant à eux, connaîtraient un ralentissement attribuable aux récents événements.

III.1.3. Solde global

De tout ce qui précède, La situation globale des paiements extérieurs est attendue à 0,6 % du PIB à la fin de l'année, après avoir été de 0,4 % du PIB sur le 9 premiers mois et, de 1,5 % du PIB en 2024. Sur le moyen terme, la situation globale des paiements extérieurs serait amenée à diminuer, voire à être déficitaire sur les 2 prochaines années, pour revenir à son niveau actuel en 2028.

Le stock des réserves officielles de changes de BFM a été de 2 159,8 millions de DTS (2 816,6 millions de dollars US) en 2024, soit l'équivalent de 6,1 mois d'importations de biens et services. A la fin du troisième trimestre 2025, les réserves officielles de change se sont établies à 2 332,4 millions de DTS (3 194,3 millions de dollars US) représentant 6,2 mois d'importations de biens et services.

Tableau 5. Le financement

En millions de DTS	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Balance globale	-90,4	304,8	193,0	87,7	31,9	-18,6	115,9
Financement	90,4	-304,8	-193,0	-87,7	-31,9	18,6	-115,9
Avoirs extérieurs nets (augmentation -)	87,4	-304,8	-193,0	-87,7	-31,9	-14,3	-152,5
Variation nette des arriérés (excluant BFM)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement et annulation de la dette	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gap de financement résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	32,9	36,6

Source : BFM/DSA, [**] Prévisions

III.2. Taux de change

III.2.1. Rappel de la situation à fin décembre 2024

A fin 2024, la monnaie nationale s'est appréciée de 2,3 % par rapport à l'euro, et s'est dépréciée de 2,6 % vis-à-vis du dollar US. Cette évolution a été consécutive aux situations sur le MID, et par l'évolution du cours de l'EUR/USD à l'international. Sur ce marché, l'euro est passé de 1,105 dollar US (à fin 2023) à 1,044 dollar US (à fin 2024), soit une appréciation de 5,5 % du dollar US face à l'euro.

III.2.2. Evolution jusqu'au mois de septembre 2025

Au premier trimestre 2025, l'ariary s'est déprécié de 2,3 % vis-à-vis de l'euro, et s'est appréciée de 1,2 % face au dollar US. La parité EUR/USD a augmenté en passant de 1,044 à la fin décembre 2024 à 1,080 à fin mars 2025. A partir de février 2025, l'euro s'est apprécié sur le marché international jusqu'à atteindre un pic de 1,1837 à mi-septembre 2025 avant de se situer à 1,1741 à fin septembre 2025. Au niveau national, l'ariary a absorbé cette appréciation de l'euro. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 6,0 % par rapport à l'euro en comparaison avec fin décembre 2024 et s'est appréciée de 4,8% et 0,1% vis-à-vis du dollar US et du DTS.

III.2.3. Prévision des taux de change de 2025 à 2028

A court terme, l'appréciation réelle de l'Ariary, observée sur les neufs premiers de l'année devrait se poursuivre, marquant une perte de compétitivité.

Tableau 6. Prévisions des TCER, de 2024 à 2028

Année	TCER [Moyenne]	TCER [Fin de période]
2022	100,6	107,3
2023	104,8	107,2
2024	102,8	102,8
2025M09 [*]	99,0	98,4

Sources : BFM/DSA, [*] Provisoires

IV. SITUATION MONETAIRE

Masse monétaire et ses contreparties, politique monétaire conduite par BFM :

IV.1. Rappel de la situation à fin décembre 2024

En 2024, le glissement annuel de la masse monétaire M3 a été de 14,6 %, contre 8,6 % en 2023. Cette variation a été expliquée par :

- Une augmentation de 320,2 millions de DTS, soit 1 937,6 milliards d'ariary des Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire. Cette variation est notamment expliquée par la reconstitution des avoirs extérieurs de BFM suite aux achats nets de devises sur le MID et au déblocage des aides à la balance des paiements dans le cadre du programme FEC/FRD avec le FMI. Les AEN des banques ont également contribué à cette progression, expliquée entre autres par les entrées de devises au titre des projets de développement et sociaux.
- Une hausse de 969,3 milliards d'ariary des crédits bancaires, représentant un glissement annuel de 8,8 %, contre 144,6 milliards d'ariary soit 1,3 % en 2023 ;
- Une hausse de 886,3 milliards d'ariary des Créances Nettes sur l'Etat, tirée principalement par l'évolution des créances nettes de BFM sur l'Etat, de 1 048,4 milliards d'ariary, attribuable à la mobilisation des dépôts en devise de l'Etat.

IV.2. Situation à fin juin 2025

Sur les six premiers mois de 2025, la masse monétaire a enregistré une hausse de 2,5 %, contre 3,2 % sur la même période de 2024. Cette évolution a été expliquée par :

- Une croissance de 834,7 milliards d'ariary des crédits bancaires à l'économie, soit de 7,0 % en termes de glissement annuel ;
- Un recul de 211,4 milliards d'ariary des Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire, soit 27,5 millions de DTS, expliquée par la baisse des AEN des banques suite notamment aux ventes nettes de devises sur le MID ;
- Une baisse de 211,4 milliards d'ariary des Créances Nettes sur l'Etat du système bancaire, consécutive à la baisse des Créances Nettes sur l'Etat des banques en raison du renforcement des dépôts des OPCA.

IV.3. Situation à fin septembre 2025

Sur les neuf premiers mois de 2025, la masse monétaire a enregistré une hausse de 4,9 %, contre 6,5 % sur la même période de 2024. Cette variation a été expliquée par :

- Une hausse de 1 099,6 milliards d'ariary des crédits bancaires à l'économie, représentant un glissement annuel de 14,3 % ;
- Un accroissement de 275,9 milliards d'ariary des Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire, soit +46,1 millions de DTS, tiré par la hausse des Avoirs Extérieurs Nets de BFM résultant des achats nets de devises sur le MID et des financements reçus de l'extérieur ;
- Une contraction de 81,8 milliards d'ariary des Créances Nettes sur l'Etat du système bancaire, expliquée essentiellement par la diminution des Créances Nettes sur l'Etat de BFM.

IV.4. Projection jusqu'à fin 2025 avec les hypothèses sous-tendantes

Compte tenu des projections pour 2025, la croissance de la masse monétaire devrait s'établir autour de 11,6 % en glissement annuel, marquant ainsi une décélération par rapport à la variation annuelle de 14,6 % à fin 2024. Cette décélération résulterait principalement :

- Du ralentissement de la croissance des crédits bancaires estimée à 12,7 % à fin 2025 en termes, en raison des incertitudes liées à la conjoncture socio-politique ;
- D'un effet expansif des opérations de l'Etat mais à un rythme modéré, compte tenu de la politique de restriction des dépenses envisagée au cours du dernier trimestre de l'année ;
- D'une progression timide des AEN du système bancaire.

IV.5. Projection pour 2026-2028 avec les hypothèses sous-tendantes

La projection monétaire table sur une croissance modérée de la masse monétaire (M3) sur la période 2026 - 2028. Après une légère accélération attendue de 11,8 % à fin 2026, la croissance annuelle de la masse monétaire connaîtrait un ralentissement à 10,3 % en 2027, avant de rebondir à 13,1 % en 2028. Cette évolution s'expliquerait par la poursuite de la progression des crédits bancaires à l'économie, dont le rythme annuel moyen sur la période serait estimé à 15,3 % ainsi que par la hausse des avoirs extérieurs nets (AEN) du système bancaire.

Tableau 7: La masse monétaire et ses contreparties

Rubrique	2023	2024	Juin 25	Sept. 25	2025 [**]	2026 [**]	2027[**]	2028[**]
Masse monétaire (M3) en % PIB	28,0	28,6	26,1	26,7	28,4	28,1	27,8	28,3
Masse monétaire (M3)	19 664,3	22 542,0	23 110,9	23 645,7	25 163,6	28 144,9	31 040,0	35 110,7
Avoirs extérieurs nets	8 437,2	10 374,9	10 163,4	10 650,7	11 263,7	12 203,7	12 988,7	14 241,3
Avoirs intérieurs nets	11 227,1	12 167,2	12 974,5	12 995,0	13 899,9	15 941,3	18 051,3	20 869,4

Source : BFM/DSA, [**] Prévisions

V. SECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

V.1. RECETTES PUBLIQUES

V.1.1. RECETTES FISCALES INTERIEURES

V.1.1.1. Recouvrement des recettes en 2024 et 2025

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, les recettes fiscales intérieures brutes se sont établies à 3 953,9 milliards d'Ariary, tandis que les recettes nettes se sont chiffrées à 3 652,6 milliards d'Ariary. Ces montants traduisent une progression de 10,8 %, soit +301,24 milliards d'Ariary, par rapport à la même période de l'année 2024. Une tendance haussière similaire a été observée pour l'ensemble des catégories d'impôts. Cette performance résulte principalement des contributions accrues des secteurs du tabac et de l'alcool, du pétrole, des établissements bancaires, des télécommunications, du bâtiment et travaux publics (BTP), des prestataires de services, de l'industrie, des marchés publics, des finances, du commerce, des transports, ainsi que des assurances. L'objectif assigné à la Direction Générale des Impôts (DGI) par la Loi de Finances Initiale (LFI) 2025 pour la période de janvier à septembre a été réalisé à hauteur de 93,11 %, soit un écart de 292,68 milliards d'Ariary. Ce déficit est principalement imputable aux impôts et taxes suivants : IRSA, IPVI, IS, droits d'accises (DA), assurances et droits de timbre. Cette légère contre-performance s'explique notamment par les résultats insuffisants enregistrés dans le secteur minier. Par ailleurs, la LFI 2025 prévoyait un taux de pression fiscale intérieure brute de 6,23 %. Sur la période considérée, les recettes fiscales intérieures de la DGI représentent 4,45 % du PIB en brut et 4,11 % en net.

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES INTERIEURES EN POURCENTAGE DU PIB ET PAR RAPPORT AUX PREVISIONS 2024 et janvier à septembre 2025

	2024			2025 (janvier à septembre)		
	En Mds Ariary	En % du PIB	% LFR 2024	En Mds Ariary	En % du PIB	% LFI 2025
Recettes totales brutes	4 820,51	6,11%	103,97%	3 953,91	4,45%	93,11%
IR	1 286,76	1,63%	109,14%	1 143,59	1,29%	103,82%
IRSA	788,97	1,00%	93,02%	586,05	0,66%	90,45%
IRCM	87,04	0,11%	111,24%	54,60	0,06%	105,48%
IPVI	13,07	0,02%	93,17%	10,41	0,01%	75,63%
IS	106,45	0,13%	80,43%	106,70	0,12%	75,51%
DE	51,86	0,07%	105,92%	39,65	0,04%	81,91%
TVA	1 528,26	1,94%	109,15%	1 245,63	1,40%	95,89%
IMP	244,94	0,31%	164,73%	201,59	0,23%	107,74%
DA	660,34	0,84%	87,57%	536,53	0,60%	73,87%
ASSURANCES	13,08	0,02%	76,01%	7,67	0,01%	47,57%
AUTRES	29,16	0,04%	1966,15%	13,30	0,01%	651,20%
TIMBRES	10,58	0,01%	75,21%	8,19	0,01%	71,92%
Remboursements	286,12	0,36%	74,42%	301,24	0,34%	98,14%
CTVA	286,12	0,36%	74,42%	301,24	0,34%	98,14%
Recettes totales nettes	4 534,39	5,74%	106,64%	3 652,66	4,11%	92,72%

Source : MEF/SG/DGI

Réformes, mesures administratives et mesures de politique fiscale ayant abouti à ces performances

Tableau : Impacts des mesures fiscales prioritaires pour LFI 2025

Unité : Mds Ariary		
N°	Impacts des dépenses et mesures fiscales	Montants
Mesures législatives (1)		650,74
1	Elimination des exonérations à la TVA	144,23
2	Elimination des exonérations en matière de DA	76,42
3	Taxe sur les Transactions Mobiles (TTM)	143,00
4	Obligation de facturation en ligne ;	81,12
5	Droit d'accise sur les cigarettes électroniques	1,30
6	Augmentation de DA sur Tabacs et Alcools	61,25
7	Taxe environnementale (anti-pollution sur les plastiques)	15,50
8	Recouvrement des impôts locaux (IFT, IFPB)	30,50
9	Retenue à la source de l'IS sur les produits d'exportation	18,50
10	Opérationnalisation de l'IREX	36,40
11	Révision du minimum de perception en matière d'impôt sur les revenus	42,52
Mesures administratives (2)		133,54
12	Continuation du déploiement du SAFI et e-Hetra ;	97,00
13	Amélioration de la gestion de la TVA	11,54
14	Contrôle fiscal	25,00
TOTAL (1) + (2)		784,28

V.1.1.2. Projections de recettes pour 2025 et à moyen terme

Dans le cadre de la Loi de Finances Initiale (LFI) pour l'exercice 2025, la Direction Générale des Impôts (DGI) s'est vue assigner un objectif de mobilisation des recettes fiscales intérieures brutes de 5 628,4 milliards d'Ariary. Cet objectif correspond à un taux de pression fiscale brute de 6,33 %, traduisant une progression de 0,22 point de PIB par rapport aux prévisions de la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2024.

Dans une perspective de moyen terme, la DGI projette une trajectoire ascendante des recettes fiscales intérieures brutes, estimées à 5 628,4 milliards d'Ariary en 2025, 6 221,7 milliards d'Ariary en 2026, 6 871,5 milliards d'Ariary en 2027 et 7 571,6 milliards d'Ariary en 2028. Ces projections correspondraient respectivement à des taux de pression fiscale brute de 6,33 %, 6,23 %, 6,14 % et 7,43 % du PIB, traduisant la volonté de l'administration fiscale de renforcer durablement la mobilisation des ressources internes en cohérence avec les orientations de la politique budgétaire de l'État.

PREVISION DE RECETTES FISCALES INTERIEURES PLFI 2026 PAR NATURE D'IMPOTS								
Unité en Mds Ar					en % PIB			
NATURE D'IMPOTS	LFI 2025	PLFI 2026	2027	2028	LFI 2025	PLFI 2026	2027	2028
Impôt sur les Revenus	1 411,37	1 686,09	1 862,19	2 524,56	1,59%	1,69%	1,66%	2,01%
Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés	889,92	926,27	1 023,01	1 386,89	1,00%	0,93%	0,91%	1,11%
Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers	93,71	108,91	120,29	163,07	0,11%	0,11%	0,11%	0,13%
Impôt sur les Plus-Values Immobilières	18,29	18,49	20,42	27,69	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%
Impôt Synthétique	164,70	173,63	191,76	259,97	0,19%	0,17%	0,17%	0,21%
Droit d'Enregistrement	62,77	67,17	74,19	100,57	0,07%	0,07%	0,07%	0,08%
Taxe sur la Valeur Ajoutée	1 722,75	1 919,82	2 120,33	2 874,52	1,94%	1,92%	1,89%	2,29%
Taxe sur les Transactions Mobiles	19,50	29,74	32,85	44,53	0,02%	0,03%	0,03%	0,04%
Impôt sur les Marchés Publics	250,00	288,26	318,37	431,61	0,28%	0,29%	0,28%	0,34%
Droit d'Accise	955,38	961,77	1 062,22	1 440,04	1,08%	0,96%	0,95%	1,15%
Taxes sur les Assurances	20,58	20,62	22,78	30,88	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%
Autres	2,66	4,03	4,45	6,03	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Droit de Timbres	16,77	16,88	18,64	25,28	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%
TOTAL	5 628,40	6 221,70	6 871,50	9 315,64	6,33%	6,23%	6,14%	7,43%

Réformes, mesures administratives et mesures de politique fiscale soutenant ces projections

I-POLITIQUE FISCALE

Projets phares, initiatives reformes

	Rubriques de reformes	2025	2026	2027	2028
1	Mettre en place un système fiscal en cohérence avec le principe Pollueur payeur (produits et activités nocifs, etc....)				
2	Mettre en place des mécanismes anti-abus visant à mieux fiscaliser les secteurs stratégiques (ressources naturelles, mines, pétroles, pêche etc.)				
3	Eliminer les exonérations fiscales qui n'ont pas d'impact direct sur la population vulnérable et sur les décisions d'investissements				

II- GESTION FISCALE

Projets phares, initiatives reformes

4	Renforcer les règles et dispositifs anti-abus pour lutter contre le BEPS				
5	Fiabiliser et mettre à jour les informations dans le registre des contribuables				
6	Renforcer la gestion des arriérés fiscaux :				
	- Opérationnaliser le module recouvrement dans SAFI				
	- Mettre en place un système de pilotage et d'animation des actions en recouvrement				
	- Poursuivre l'apurement des arriérés				
	- Procéder et encadrer l'admission en non-valeur				
	- Renforcer les procédures de dialogue de gestion				
7	Etablir un programme national de contrôle basé sur des risques multicritères				
8	Automatiser l'analyse des risques et profilage des risques en matière de vérification fiscale				
9	Mettre en place la police fiscale				

III-INITIATIVES DIGITALES

Projets phares, initiatives reformes

10	Standardiser les normes d'échanges et de partage de données				
11	Assurer la protection des données des usagers et de la DGI				

IV- INFORMATION EDUCATION COMMUNICATION

Projets phares, initiatives reformes

12	Renforcer la communication interne pour l'appropriation des objectifs stratégiques et l'accessibilité des outils méthodologiques				
13	Organiser un événement dédié à récompenser les contribuables modèles « Journée des contribuables »				

V- NFRASTRUCTURES

Projets phares, initiatives reformes

14	Construire le nouveau siège de la Direction générale des Impôts "TOUR IMPÔT"				
15	Construire un centre de formation professionnelle en fiscalité : "Madagascar Tax institute" (MTI)				
16	Doter toutes les Unités opérationnelles (UO) notamment des zones enclavées de matériels roulants adéquats (motos et véhicules)				
17	Equiper tous les matériels roulants d'un système GPS				
18	Doter toutes les UO de caméras de surveillance				
19	Mettre en place un nouveau DATA CENTER, un site de secours				
20	Doter toutes les UO d'une source d'énergie verte et autonome (panneaux solaires)				
21	Doter toutes les UO d'une connexion fibre optique à haut débit				

VI-GOUVERNANCE, CAPITAL HUMAIN ET RESSOURCES HUMAINES

22	Renforcer la conduite du changement en interne				
23	Renforcer les capacités digitales des agents				
24	Automatiser l'évaluation de la performance des agents et des UO				
25	Généraliser la déclaration de patrimoine en commençant par les vérificateurs				
26	Déployer TOROHY, la plateforme en ligne de dénonciation des cas de corruption au niveau des structures centrales et opérationnelles				
27	Auditer périodiquement le contrôle fiscal				
28	Déployer un système de l'évaluation interne et externe de satisfaction des usagers auprès de toutes les structures				
29	Publier et vulgariser le plan stratégique, les rapports sur les grandes réalisations, les résultats et les projets				

VII- COOPÉRATION FISCALE INTERNATIONALE

ET PARTENARIAT

Projets phares, initiatives reformes

30	Etablir des conventions d'interopérabilité des systèmes d'information avec les différents organismes étatiques et privés en vue de renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, de formalisation du secteur informel, de digitalisation etc.				
31	Mettre en place le registre central des bénéficiaires effectifs				

V.1.2 RECETTES DOUANIERES

L'environnement économique mondial est marqué par un retour affirmé des politiques protectionnistes. Les grandes puissances, notamment les États-Unis, recourent de plus en plus aux droits de douanes additionnels et aux mesures tarifaires comme instruments de régulation et de défense de leur balance commerciale. L'usage des barrières douanières, tarifaires et non tarifaires, est ainsi redevenu un levier central des politiques économiques nationales, s'inscrivant dans une logique de souveraineté et de résilience face aux tensions commerciales mondiales.

Ce contexte impose aux pays en développement, dont Madagascar, de repenser leurs stratégies fiscales et douanières afin de protéger leurs économies tout en s'insérant dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Conformément à la vision du Gouvernement, la politique économique nationale met l'accent sur l'industrialisation locale, la création de valeur ajoutée sur le territoire et la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations.

La loi de finances 2026 traduit cette ambition en renforçant le rôle de la douane comme instrument de promotion industrielle, en encourageant la transformation locale des matières premières, en stimulant la compétitivité des entreprises nationales et en appuyant les politiques de substitution aux importations.

La douane malagasy est au cœur de cette dynamique de transformation. Sa modernisation repose sur trois piliers :

- Barrière tarifaire et non tarifaire : mise en place de dispositifs de taxation adaptés pour protéger les filières stratégiques et encadrer les flux commerciaux.
- Facilitation des échanges : digitalisation accrue des procédures, coordination renforcée entre acteurs publics et privés, et accélération des opérations douanières.
- Douane verte : intégration des préoccupations environnementales dans les contrôles, valorisation des produits respectueux du climat et lutte contre les trafics nuisibles à l'écosystème.

Ces évolutions font de la douane un acteur central de la sauvegarde de la souveraineté économique et de la mise en œuvre des politiques publiques, notamment dans le cadre du développement durable.

L'optimisation des dépenses fiscales passera par une retaxation ciblée de certaines sous-positions nationales jugées non conformes à la politique générale de l'État. Cette démarche vise à rétablir un niveau de protection cohérent en faveur des filières productives locales, tout en soutenant la compétitivité nationale. Elle permet également de protéger la santé publique en réduisant l'accès à des produits nocifs ou non alignés sur les priorités nationales, et de prévenir les abus liés à l'importation de produits de luxe, dont la fiscalité actuelle ne reflète pas le caractère non essentiel. Par ailleurs, cette mesure contribue à instaurer une concurrence plus équitable entre opérateurs économiques et à encourager une consommation responsable et plus saine, en cohérence avec les objectifs de développement durable et de justice sociale poursuivis par l'État.

Par ailleurs, dans une optique de cohérence entre les politiques fiscale et tarifaire, et face à la dispersion des instruments existants, il est essentiel d'harmoniser, de recentrer et de consolider les mesures tarifaires et non tarifaires.

Actuellement, l'arriéré de droits et taxes sur état bleu s'élève à 371 milliards d'ariary. Afin d'atteindre un meilleur recouvrement des droits et taxes à l'importation de marchandise prises en charge par l'Etat, il est crucial d'ajuster les lignes de crédit et les procédures financières y afférentes.

Ces démarches devront faire l'objet de propositions formulées par voie réglementaire, en concertation avec les entités concernées.

V.1.2.1. Les prévisions de recettes douanières :

Une stagnation des recettes pétrolières a été remarquée ces derniers temps. Et dans une optique d'optimisation des recettes, l'administration douanière ne se limite plus aux assiettes traditionnelles. Afin d'atteindre les objectifs fiscaux, l'État mobilise désormais des instruments complémentaires qui se doivent d'être cohérents et coordonnés, comme le recouvrement des droits de douanes additionnels.

Les prévisions de recettes douanières s'établissent à 5026 milliards d'Ariary compte tenu :

- d'une croissance économique estimée à +4,8% ;
- des anticipations d'importations résultant de la poursuite des projets d'industrialisation et donc de substitution par la production locale ;
- de l'évolution du cours des produits pétroliers ;
- de la rationalisation des dépenses fiscales et de la mise en œuvre de nouvelles mesures tarifaires dont l'impact est évalué à 224,29 milliards d'Ariary;
- du recouvrement des recettes sur les importations effectuées par l'Etat de l'ordre de 150 milliards d'Ariary ;
- du recouvrement des droits de douane additionnels de l'ordre de 22,9 milliards d'Ariary ;
- du recouvrement de la part contributive de la Douane sur les redevances minières ;
- de l'amélioration de la gestion des opérations de transit.

En somme, 76% de ces prévisions de recettes totales sont tirés par la taxation des importations de produits non pétroliers et 24% par la taxation des importations de produits pétroliers.

Nature des droits et taxes	Prévision de recettes en milliers d'Ariary
Droit de douane	1 226 300 000
Dont Droit de douane additionnel	22 900 000
TVA à l'importation	2 567 600 000
Taxe sur les produits pétroliers	350 000 000
TVA sur les produits pétroliers	869 700 000
Droit de navigation	2 300 000
Autres :	
Part contributive de la Douane	10 000 000
Autres droits et taxes	100 000
Somme	5 026 000 000

V.1.2.2. Les mesures administratives :

Les mesures administratives portent sur l'amélioration de la gestion des opérations de transit de Toamasina vers Antananarivo en application de la nouvelle disposition dans l'alinéa 4 de l'article 144 du code des douanes.

V.1.2.3. Sur le code des douanes

Les principaux amendements apportés dans le Code des Douanes consistent en :

- La mise en cohérence du cadre juridique national avec les recommandations de l'Organisation Mondiale des Douanes, par l'ajustement des formulations juridiques en vue de renforcer la sécurité juridique et prévenir les conflits de compétence ;
- Le reversement périodique des droits de douanes additionnels perçus au budget général en tant que recettes douanières ;
- La modification des dispositions relatives aux clause transitoires pour apporter plus de précision sur l'application du régime antérieur et sur les pièces justificatives ;
- La clarification des dispositions relatives à l'origine à travers l'introduction de définitions précises, la séparation des fonctions de détermination, de vérification et de délivrance des certificats d'origine, la suppression des imprécisions existantes, ainsi que le regroupement des règles sur la certification de l'origine applicables à l'origine préférentielle et non préférentielle ;
- La modification des dispositions relatives aux modalités d'application de la valeur en douane des marchandises à l'importation ;
- La réévaluation de la valeur en douane des marchandises à la suite d'accident ou de cas de force majeure des marchandises avariées, endommagées ou détériorées ;
- La mise en conformité de la prestation de serment des inspecteurs des douanes devant la Cour suprême suivant les dispositions de la Loi n°2004-036 du 01 Octobre 2004 ;
- La procédure de renforcement du contrôle douanier à l'entrée, des marchandises expédiées sous le régime du transit, par la vérification physique des marchandises, suivie de la constatation éventuelle d'infractions et de la consolidation des vérifications et apurement des formalités au bureau de destination ;
- La prorogation du délai de séjour des marchandises sous régime de transformation sous douane, par l'administration des douanes, dans un souci d'allègement administratif ;
- L'extension du bénéfice du régime de zone franche aux entreprises de service agréées, sous conditions légales et réglementaires ;
- La correspondance effective des marchandises avec l'activité de l'entreprise pour pouvoir les introduire dans la zone franche en suspension de droits et taxes ;
- L'alignement de la procédure de déclaration des éléments relatifs à la valeur en douane avec les bonnes pratiques internationales ;
- La perception de la part contributive de l'administration douanière, des droits et taxes spéciaux sur les produits miniers (DTSPM) prévus par le code minier et son décret d'application ;
- La correction des erreurs matérielles.

V.1.2.4. Sur le tarif des douanes

Les modifications apportées au Tarif des douanes sont détaillées comme suit :

a. L'optimisation des dépenses fiscales passera par une retaxation ciblée de certaines sous-positions nationales jugées non conformes à la politique générale de l'Etat, ainsi que par la révision de la TPP du gasoil et la retaxation TVA du pétrole lampant :

Cette démarche vise à rétablir un niveau de protection cohérent en faveur des filières productives locales, tout en soutenant la compétitivité nationale. Elle permet également de protéger la santé publique en réduisant l'accès à des produits nocifs ou non alignés sur les priorités nationales, et de prévenir les abus liés à l'importation de produits de luxe dont la fiscalité actuelle ne reflète pas le caractère non essentiel. Par ailleurs, cette mesure contribue à instaurer une concurrence plus équitable entre opérateurs économiques et à encourager une consommation responsable et plus saine, en cohérence avec les objectifs de développement durable et de justice sociale poursuivis par l'Etat. Elle n'est pas unilatérale, puisqu'elle comprend également des mesures de suppression de droits de douane sur certains produits.

a.1. Réajustement à TVAPP = 20% des « pétroles lampants » de la sous-position n° 2710.19 21 et révision à TPP= 285 Ariary des « Gas-oil » de la sous-position n° 2710.19 31

L'ajustement du taux de la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur les produits pétroliers (TVAPP) à 20 % applicable aux pétroles lampants vise à élargir l'assiette fiscale et à harmoniser leur régime avec celui des autres produits pétroliers. Cette mesure répond aussi à des préoccupations de santé publique et environnementales, le pétrole lampant étant une source importante d'émissions nocives lorsqu'il est utilisé comme combustible domestique. Parallèlement, la révision de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable au gas-oil à 285 Ariary par litre a pour objectif de renforcer le rendement budgétaire et d'aligner progressivement sa taxation sur celle de l'essence, afin de réduire les distorsions fiscales entre carburants et de prendre en compte les externalités négatives du gas-oil, notamment ses émissions polluantes.

a.2. Eclatement en vue de retaxation à DD= 20% et TVA = 20% des « riz de luxe » de la sous-position n°1006.30 10 :

Depuis 2006, les riz de la sous-position n°1006.30 10 bénéficient d'une exemption totale de droits de douane et de TVA pour garantir l'approvisionnement et stabiliser les prix. Or, la sous-position 1006.30 regroupe à la fois le riz de base et des variétés de luxe. Un éclatement tarifaire est proposé pour distinguer ces catégories et rétablir une taxation sur les variétés haut de gamme.

a.3. Réajustement à TVA= 20% des « matières et déchets végétaux pour l'alimentation des animaux » de la sous-position n° 2308.00 00 : [exemple : les résidus de la décortication des graines de moutarde]

Afin d'harmoniser le régime d'imposition des importations, il est proposé de soumettre certaines lignes tarifaires déjà assujetties aux droits de douane à la TVA. Cette mesure, conforme aux pratiques internationales et aux engagements de l'OMC, garantit une contribution équitable de tous les produits importés tout en préservant la compétitivité des opérateurs

a.4. Réajustement à TVA= 20% des « somatotropines » ou hormone de croissance pour rajeunissement ou pour la croissance musculaire, de la sous-position n°2937.11 00 :

Afin d'harmoniser le régime d'imposition des importations, il est proposé de soumettre certaines lignes tarifaires déjà assujetties aux droits de douane à la TVA. Cette mesure, conforme aux pratiques internationales et aux engagements de l'OMC, garantit une contribution équitable de tous les produits importés tout en préservant la compétitivité des opérateurs

a.5. Réajustement à TVA= 20% des articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries des sous-positions n°s 8481.20 00 / 8481.30 00 / 8481.90 00 / 8481.40 00 :

Afin d'harmoniser le régime d'imposition des importations, il est proposé de soumettre certaines lignes tarifaires déjà assujetties aux droits de douane à la TVA. Cette mesure, conforme aux pratiques internationales et aux engagements de l'OMC, garantit une contribution équitable de tous les produits importés tout en préservant la compétitivité des opérateurs

a.6. Retaxation à DD= 20% des « déchets pharmaceutiques » de la sous-position n° 3006.92 00, comme les médicaments périmés, ou vaccins non utilisés :

Jusque-là, aucune importation de ces déchets n'a été constatée, mais leur composition en substances actives et toxiques représente un risque majeur pour la santé et l'environnement. Une gestion inappropriée pourrait provoquer une pollution grave et engendrer des coûts élevés de traitement. La retaxation à l'importation de ces produits permettrait de limiter tout risque pour la santé, de réduire les volumes importés et de contribuer au financement de systèmes de gestion et d'élimination conformes aux normes sanitaires et environnementales.

a.7. Retaxation à DD=10% et TVA= 20% des « insecticides » des sous-positions n°s 3808.52 00 / 3808.59 00 / 3808.61 00 / 3808.62 00 / 3808.69 00 / 3808.91 30 / 3808.91 90 / 3808.92 10 / 3808.92 90 / 3808.93 10 / 3808.93 90 / 3808.94 10 / 3808.94 90 / 3808.99 10 / 3808.99 90, sauf pour les insecticides des types utilisés pour l'agriculture de la sous-position n° 3808.91 20 :

Les insecticides domestiques, industriels et autres usages que l'agriculture relevant des sous-positions du n° 38.08 bénéficient actuellement d'une exemption totale de droits et taxes à l'importation. Afin de mieux encadrer l'usage de ces produits chimiques présentant des risques pour la santé et l'environnement, il est proposé de les soumettre à un droit de douane de 10 % et à une TVA de 20 %. Cette mesure, en cohérence avec les engagements pris au titre du Protocole de Montréal (1987), vise à limiter leur utilisation, à encourager le recours à des alternatives écologiques et à harmoniser leur régime fiscal avec celui de produits similaires déjà taxés. Par souci de soutien à la production agricole, l'exemption demeure toutefois maintenue pour les insecticides spécifiquement destinés à l'agriculture (sous-position 3808.91.20).

a.8. Retaxation à DD= 20% et TVA= 20% des « moustiquaires non imprégnées de produits insecticide » de la sous-position n°6304.20 00 :

La retaxation des moustiquaires non imprégnées qui ne sont pas utilisées dans le cadre de la lutte contre le paludisme, vise à réduire les distorsions fiscales avec les autres produits textiles, car elles ne participent pas aux programmes de santé publique. Contrairement aux moustiquaires imprégnées de produits insecticides, leur efficacité contre le paludisme est limitée, et elles sont souvent utilisées

à des fins domestiques ordinaires. Le rétablissement du régime de droit commun permettrait ainsi de préserver les recettes fiscales, tout en réservant les avantages aux produits réellement stratégiques pour la santé.

a.9. Retaxation à DD= 20% des « fours solaires » de la sous-position nationale n° 7321.19 10 :

Actuellement, les fours solaires bénéficient d'une exemption totale de droits de douane mais pourtant, restent soumis à une TVA de 20 %. Cette exemption partielle visait à encourager l'utilisation de technologies écologiques dans le cadre d'une fiscalité verte et durable. Cependant, cette mesure peut engendrer un effet d'aubaine car certains importateurs profitant de l'absence de droits, appliquent des marges élevées, sans répercuter la baisse des coûts aux consommateurs. Et surtout, en pratique, ces fours restent des produits de luxe, inaccessibles à une grande partie des ménages Malgaches, compromettant l'objectif d'équité et de transition énergétique inclusive.

a.10. Retaxation à DD= 20% et TVA= 20% des « chauffe-eaux solaires » de la sous-position nationale n° 8419.12 00 :

Les chauffe-eaux solaires bénéficient actuellement d'une exemption totale à la fois en droits de douane qu'en TVA (0 %). Cette exemption visait à promouvoir les équipements écologiques et durables. Cependant, cette mesure peut encourager un effet d'aubaine, permettant aux importateurs de pratiquer des marges élevées sans baisse effective des prix pour les consommateurs. Et surtout, ces produits restent souvent des biens de luxe, inaccessibles à une large part de la population malgache, ce qui limite leur impact social et environnemental. Une révision est donc nécessaire pour corriger ces distorsions.

a.11. Retaxation à DD=5% et TVA=20% pour « les machines et appareils » des sous-positions n°s 8437.80 90 / 8438.50 00 / 8438.60 00 :

La retaxation des machines industrielles autres que les machines agricoles a pour objectif de recentrer les avantages fiscaux sur les équipements véritablement essentiels à la souveraineté alimentaire et au développement rural. Cette mesure vise à rationaliser les dépenses fiscales en éliminant les exonérations injustifiées, tout en assurant une meilleure cohérence entre les incitations fiscales et les priorités nationales en matière de développement.

a.12. Retaxation à DD= 5% des « calculatrices fonctionnant à l'énergie solaire » de la sous-position nationale n° 8470.10 10 :

Les calculatrices solaires sont actuellement exemptées de droits de douane (0 %) mais soumises à une TVA de 20 %. Cette exemption partielle, destinée à favoriser les produits à énergie renouvelable, peut toutefois bénéficier à des importateurs qui appliquent des marges élevées, sans que cela ne se traduise par un avantage tarifaire réel pour les consommateurs. Bien que moins onéreuses que les équipements précédents, ces calculatrices demeurent parfois hors de portée et inutile pour la plupart des ménages. Une taxation modérée à l'importation est proposée pour assurer un meilleur équilibre fiscal tout en continuant à encourager les technologies solaires.

a.13. Revision à DD= 20% des « autres accumulateurs stationnaires » de la sous-position n° 8507.80 90 :

Il est proposé de soumettre les accumulateurs autres que accumulateurs stationnaires de 2v à 6v dont la capacité est supérieure à 200 Ampère/heure, de la sous-position 8507.80.90, à un droit de douane uniforme de 20 % afin d'harmoniser la fiscalité, de réduire les distorsions de concurrence entre opérateurs et de prévenir les contournements tarifaires, tout en favorisant une concurrence loyale sur le marché.

a.14. Suppression de la sous-position nationale n°8516.10 10 « Chauffe-eaux et thermoplongeurs électriques solaires » :

Dans un souci d'harmonisation avec le Système Harmonisé (SH) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), il est proposé de supprimer la sous-position nationale n° 8516.10 10, relative aux chauffe-eaux et thermoplongeurs électriques solaires. En effet, l'OMD a déjà créé une sous-position spécifique pour les chauffe-eaux solaires sous le code 8419.12, qui couvre de manière appropriée ces équipements. Cette mesure vise à éviter les doublons dans la nomenclature tarifaire nationale et à assurer une meilleure cohérence avec les classifications internationales en vigueur.

a.15. Retaxation à DD= 20% des « halogènes, au tungstène » de la sous-position n°8539.21 10 :

Les ampoules halogènes au tungstène d'une puissance n'excédant pas 30W, relevant de la sous-position tarifaire n°8539.21.10, bénéficient actuellement d'une exemption de droits de douane, tout en étant soumises à une TVA de 20 %. Il est proposé de retaxer ces produits afin d'harmoniser leur traitement fiscal avec celui des autres lampes de caractéristiques et d'usages similaires. Cette mesure vise à instaurer une équité tarifaire entre produits concurrents et à réduire les distorsions fiscales injustifiées au sein de la même catégorie de biens.

a.16. Retaxation à DD= 10% des « diodes émettrices de lumière (LED) » de la sous-position n°8541.41 00 :

Les diodes émettrices de lumière (LED), relevant de la sous-position tarifaire n°8541.41.00, bénéficient actuellement d'une exemption de droits de douane et de TVA. Il est proposé de retaxer ces produits afin d'harmoniser leur traitement fiscal avec celui des autres dispositifs de caractéristiques et d'usages similaires. Cette mesure vise à instaurer une équité tarifaire entre produits concurrents et à réduire les distorsions fiscales injustifiées au sein de la même catégorie de biens.

a.17. Réajustement à TVA= 20% des « Froment (blé) » des sous positions nationales n°s 1001.19 00 / 1001.99 10

La mesure proposée consiste à réviser le régime de TVA applicable au blé afin d'améliorer la cohérence du dispositif fiscal avec la politique nationale de transformation et de sécurité alimentaire. Cette évolution vise avant tout à renforcer la traçabilité des flux d'importation et de production, à garantir la neutralité fiscale entre le blé brut et les produits dérivés transformés localement, et à permettre la récupération de la TVA en amont pour les opérateurs nationaux. Elle s'inscrit dans une logique d'élargissement maîtrisé de l'assiette, sans impact inflationniste notable, dans un contexte de stabilisation des prix internationaux du blé.

b. Eclatement de certaines sous-positions à des fins statistiques :

Cette mesure a pour objectif de ventiler certaines sous-positions tarifaires afin d'améliorer la précision des données de commerce extérieur. Elle permettra un meilleur suivi statistique des importations et exportations, facilitant ainsi l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision en matière de politique commerciale.

c. Implémentation des nouvelles sous-positions issues des avis de classement de l'OMD :

Il est proposé d'intégrer les sous-positions issues des avis de classement rendus par l'Organisation Mondiale des Douanes. Cette mesure vise à assurer la conformité du tarif national avec les standards internationaux, à harmoniser le classement tarifaire et à garantir la sécurité juridique pour les opérateurs économiques.

d. Mise à jour des droits des douanes des produits d'exclusion APE :

Certains produits initialement exclus du champ d'application de l'Accord de Partenariat Economique (APE) nécessitent une révision de leurs droits de douane. Cette mesure vise à aligner le tarif national sur les engagements pris dans le cadre de l'APE, tout en préservant les marges de protection des filières sensibles.

e. Ajustement des droits de douanes applicables aux équipements informatiques, ainsi qu'aux pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules automobiles et motocycles :

Il est proposé d'augmenter les droits de douane, en passant de 5% à 10% pour les équipements informatiques afin d'élargir l'assiette fiscale et d'assurer une équité avec d'autres biens technologiques, et de 10% à 20% pour les pièces détachées et accessoires automobiles et motocyclistes afin d'harmoniser leur traitement fiscal et de réduire les distorsions dans le secteur.

f. Ajustement à DD= 10 % sur les laits en poudre, en granulés ou sous toute autre forme solide, utilisés comme intrants relevant des sous-positions n°s 0402.10 10 / 0402.21 10, conformément à la proposition du secteur privé :

Cette révision tarifaire a pour objectif de renforcer la protection de la filière laitière locale en réduisant la concurrence déloyale des importations à bas prix, tout en incitant à la valorisation de la production nationale. La révision du taux de droit de douane de 5 % à 10 % contribue également à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la mobilisation de recettes supplémentaires pour l'État, dans un souci d'équité et d'harmonisation avec le traitement fiscal appliqué aux autres produits similaires.

g. Création de sous-positions nationales distinctes pour le classement tarifaire des véhicules hybrides légers (mild-hybrid) :

La multiplication des modèles de véhicules hybrides légers nécessite une distinction tarifaire claire. La création de sous-positions nationales spécifiques permettra de mieux identifier cette catégorie, d'assurer une classification harmonisée et de disposer de statistiques précises sur leur importation. Cette mesure contribuera également à une meilleure gestion des régimes fiscaux applicables selon le degré d'hybridation.

Ainsi, les éclatements des véhicules hybrides légers relevant de sous-positions thermiques actuellement taxées à 20 % seront soumis à un droit de douane de 10 %, tandis que ceux relevant de sous-positions à 10 % seront imposés à 5 %. Cette différenciation tarifaire vise à encourager la transition progressive vers des motorisations plus sobres en énergie tout en maintenant une structure fiscale équilibrée.

h. Affichage des tarifs des intégrations régionales :

Cette mesure consiste à mentionner explicitement dans le tarif national les taux préférentiels applicables au titre des accords d'intégration régionale. Elle vise à renforcer la transparence, à faciliter l'information des opérateurs économiques et à assurer une meilleure lisibilité du tarif douanier.

i. Correction d'erreurs matérielles :

Cette mesure consiste à rectifier les erreurs de rédaction, de codification ou de renvoi identifiées dans le tarif. Elle vise à garantir la cohérence du texte tarifaire, à renforcer la sécurité juridique et à faciliter son application correcte par les services douaniers et les opérateurs.

V.1.2.5. Impact fiscal

Les mesures prévues dans le cadre de ce projet de réforme tarifaire généreront un impact fiscal global estimé à 224.29 Milliards d'Ariary, réparti comme suit :

- + 205.18 Milliards d'Ariary pour l'optimisation des dépenses fiscales ;
- + 17.41 Milliards d'Ariary pour l'ajustement des droits de douanes applicables aux équipements informatiques, ainsi qu'aux pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules automobiles et motocycles ;
- + 1.7 Milliards d'Ariary pour l'ajustement des droits de douanes sur les laits en poudre, en granulés ou sous toute autre forme solide, utilisés comme intrants, conformément à la proposition du secteur privé

V.1.3. RECETTES NON FISCALES

V.1.3.1. Recouvrement des recettes non fiscales en 2024 et juin 2025

- Au titre de l'exercice 2024, les recettes non fiscales ont enregistré un taux de réalisation de 105,4% par rapport aux prévisions inscrites dans la Loi de Finances, soit un montant total de 364,6 milliards d'Ariary. Elles ont atteint **0,4% du PIB** si en moyenne les recettes non fiscales tournent autour de 0,3% du PIB. Cette performance résulte principalement des dividendes versés par les sociétés à participation de l'État, pour un montant de 140,3 milliards d'Ariary, ainsi que

des produits issus des redevances et divers frais administratifs, qui se sont élevés à 98,4 milliards d'Ariary.

- Pour l'exercice 2025, les prévisions inscrites dans la Loi de Finances (LF) tablent sur un niveau de recettes non fiscales de l'ordre de 491,7 milliards d'Ariary, soit 0,6% du PIB. Elles sont constituées en majeure partie par les redevances minières (67,4%) et les dividendes (24,4%). A fin juin 2025, les recettes non fiscales se sont élevées à 87,2 milliards d'Ariary.

	2024		Juin 2025	
	En Mds MGA	% LFR 2024	En Mds MGA	% LFI 2025
Recettes non fiscales totales	364,6	105,4%	87,2	17,7%
Dividendes	140,3	156,8%	56,9	47,4%
Redevances de la pêche	37,3	372,7%	15,2	101,3%
Redevances minières	27,4	32,2%	10,2	3,1%
Autres	159,6	20,9%	4,9	22,2%

V.1.3.2. Prévisions des recettes non fiscales pour 2026 et a moyen terme

- Les prévisions de recettes non fiscales pour l'exercice 2026 sont projetées à un total de 285,4 milliards d'Ariary. Ce montant correspond à 0,3% du PIB et est principalement composé des dividendes (représentant 35,0% des recettes non fiscales) et des recettes issues du secteur minier (à hauteur de 48,5%).
- Pour les exercices 2027-2028, les recettes non fiscales devraient se maintenir également à 0,3% du PIB, conformément aux projections établies.

	En milliards d'Ariary			Répartition		
	2026	2027	2028	2026	2027	2028
Dividendes	100,00	105,18	105,18	35,0%	35,2%	34,5%
Produits d'immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,0%	0,0%
Redevances totales	180,18	188,32	194,59	63,1%	63,0%	63,8%
redevances halieutiques	35,21	38,37	40,61	12,3%	12,8%	13,3%
redevances minières	138,41	142,54	145,64	48,5%	47,7%	47,8%
Autres redevances	6,56	7,42	8,34	2,3%	2,5%	2,7%
Produits des activités des services	5,19	5,19	5,19	1,8%	1,7%	1,7%
Autres	0,05	0,06	0,05	0,0%	0,0%	0,0%
RNF Totales	285,41	298,75	305,00	100,0%	100,0%	100,0%

V.1.4. DONS

V.1.4.1. Dons reçus en 2024 et en juin 2025

Les dons reçus au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à 1 787,6 milliards d'Ariary, dépassant largement la prévision initiale de 1 086,3 milliards d'Ariary inscrite dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2024. La reconstitution des Fonds de Contre-Valeur (FCV) a atteint un montant de 3,2 milliards d'Ariary. Par ailleurs, les dons projets se sont établis à 1 784,4 milliards d'Ariary, soit un taux de réalisation de 164,3% par rapport aux prévisions.

Pour l'exercice 2025, les décaissements attendus au titre des dons devraient enregistrer une hausse par rapport aux réalisations de 2024, pour atteindre un montant global de 2 476,6 milliards d'Ariary. Ce montant comprend 31,0 milliards d'Ariary au titre des dons courants (reconstitution des FCV et dons programme) et 2 445,6 milliards d'Ariary relatifs aux dons projets. A fin juin 2025, les décaissements s'élèvent à 888,5 milliards d'Ariary, soit un taux de réalisation de 35,9 %.

(en milliards d'Ariary)	2024			2025		
	Réal°	en % PIB	LFR 2024	Réal° juin	en % PIB	LF 2025
Dons courants	3,2	0,0%	0,3	27,3	0,0%	31,0
Dons en capital	1 784,4	2,3%	1 086,0	861,3	2,8%	2 445,6
						2
Total des dons	1 787,6	2,3%	1 086,3	888,5	1,0%	

V.1.4.2. Projections de dons pour 2026 et à moyen terme

Les décaissements attendus se situent à 2 366,2 milliards d'Ariary, répartis en dons courants (11,30 milliards d'Ariary) et en dons en capital (2 354,9 milliards d'Ariary)

	2026			en % du PIB		
	2026	2027	2028	2026	2027	2028
Dons courants	11,3	0,1	0,1	0,0%	0,0%	0,0%
Dons en capital	2 354,9	2 057,2	1 151,9	2,4%	1,9%	0,9%
Total des Dons	2 366,2	2 057,3	1 152,0	2,4%	1,9%	0,9%

V.2. DEPENSES PUBLIQUES

V.2.1. DEPENSES DE SOLDE (CATEGORIE 2)

V.2.1.1. Contexte

Les dépenses de solde constituent une composante essentielle des finances publiques malgaches, tant par leur poids significatif dans le budget de l'État que par leur rôle structurant dans le fonctionnement

de l'Administration. Conformément à l'article 14 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances, elles couvrent l'ensemble des rémunérations des agents civils et militaires, y compris les personnels en poste à l'étranger dans les services diplomatiques et consulaires, ainsi que les diverses indemnités, allocations et contributions sociales obligatoires qui y sont associées.

Une gestion efficiente et transparente de ces dépenses est indispensable pour préserver la stabilité macroéconomique du pays tout en assurant une répartition optimale des ressources publiques. Elle conditionne la capacité de l'État à investir durablement dans des secteurs à fort impact économique et social, tels que l'éducation, la santé, les infrastructures ou la sécurité.

Sur le plan analytique, la théorie keynésienne souligne l'effet multiplicateur des dépenses publiques, notamment en période de ralentissement économique. Toutefois, une augmentation excessive et non maîtrisée des charges de fonctionnement peut entraîner un effet d'éviction (« crowding out ») des investissements productifs, compromettant ainsi le potentiel de croissance à long terme. Un déséquilibre budgétaire en faveur des dépenses récurrentes peut également freiner la réalisation des objectifs structurels de développement.

V.2.1.2. Evolution des crédits de solde entre 2020 et 2025 (en milliards d'Ariary)

CATEGORIE	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Solde	2.923,3	2.689,0	3.148,9	3.497,4	3.814,5	3.846,4
PIB nominal	55.719,9	54.978,3	62.775,5	70.297,2	78.941,6	88.424,3
Recettes fiscales nettes	4.972,1	5.707,4	6.825,9	7.170,8	7.960,0	9.519,5
Dépenses totales	10.643,1	8.008,8	11.516,3	12.386,9	12.782,4	16.304,9

INDICATEURS	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Solde/PIB Nominal	5,2%	4,9%	5,0%	5,0%	4,8%	4,3%
Solde/Recettes fiscales nettes	58,8%	47,1%	46,1%	48,8%	47,9%	40,4%
Solde/Dépenses totales	27,5%	33,6%	27,3%	28,2%	29,8%	23,6%

Source : MEF/SG/DEP

Entre 2020 et 2025, les crédits alloués à la solde ont enregistré une hausse cumulative de plus de 30 %, passant de 2 923,3 milliards à 3 846,4 milliards d'Ariary. Cette progression, régulière et soutenue, reflète des dynamiques à la fois structurelles et conjoncturelles, parmi lesquelles :

- ✓ les revalorisations salariales successives opérées entre 2020 et 2022 pour préserver le pouvoir d'achat des agents de l'État ;
- ✓ les recrutements ciblés au sein de la fonction publique ainsi que les nominations diplomatiques ;
- ✓ les dépenses liées aux départs de toute nature (indemnités d'installation à la retraite, secours décès, congés non pris, remboursements de cotisations, etc.) ;
- ✓ les avancements de garde et les reclassements ;
- ✓ les intégrations statutaires dans le corps des fonctionnaires d'agents non encadrés ;
- ✓ ainsi que le transfert progressif de la charge salariale de certains établissements à budget autonome ou annexe vers le Budget Général (universités, IST, CROUA, ex-budgets provinciaux, etc.)

Cette orientation budgétaire témoigne d'une volonté affirmée du Gouvernement d'améliorer les conditions de travail dans la fonction publique et de régulariser les situations administratives des agents de l'État. Toutefois, elle n'est pas sans impact sur l'équilibre budgétaire. En effet, une croissance non

maîtrisée de la masse salariale peut engendrer des tensions sur les finances publiques, comme le rappelle la courbe de Laffer, en réduisant les marges de manœuvre pour les investissements productifs et les incitations à l'initiative privée. Néanmoins, la discipline budgétaire demeure manifeste : le ratio solde/PIB nominal est maintenu en dessous du seuil de 5 %, tandis que le ratio solde/recettes fiscales nettes est passé de 58,8 % en 2020 à 40,4 % en 2025, traduisant une gestion plus rigoureuse de la masse salariale.

V.2.1.3. Comparaison internationale et enjeux de soutenabilité

Dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, les dépenses de personnel représentent une part significative du PIB et des recettes fiscales, traduisant le rôle prédominant de l'État dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé ou la sécurité. À titre d'exemple, selon les données issues du Fiscal Monitor du FMI (2023) et de la base BOOST de la Banque mondiale, les dépenses salariales dépassent souvent 6 % du PIB dans certains pays d'Afrique de l'Ouest comme le Togo ou la Guinée, tandis qu'elles se situent autour de 4 à 5 % dans des pays comme le Rwanda ou le Bénin.

À Madagascar, ce ratio est resté globalement contenu autour de 5 % ces dernières années, témoignant d'un effort de modération relatif. Toutefois, l'évolution rapide des crédits de solde, si elle n'est pas accompagnée d'une amélioration tangible de la performance du service public, peut engendrer plusieurs risques :

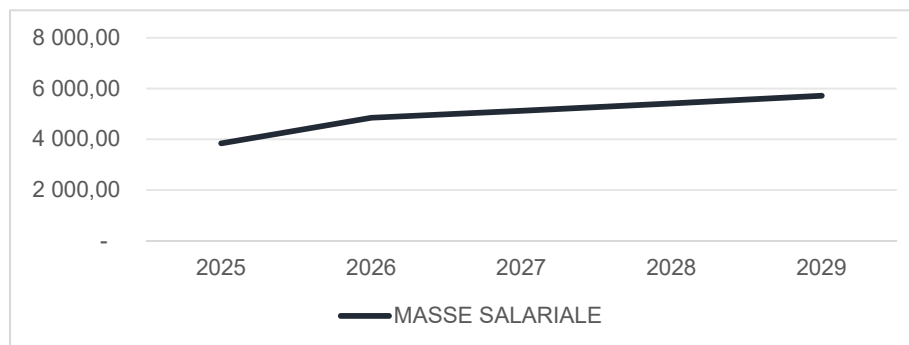
- ✓ Réduction des marges budgétaires allouées aux investissements productifs ;
- ✓ Aggravation de la dépendance à l'aide extérieure pour financer les dépenses sociales ou d'infrastructure ;
- ✓ Atteinte à la souveraineté budgétaire, par une rigidité croissante des dépenses.

Face à ces enjeux, le Gouvernement mise sur la mise en œuvre de bonnes pratiques internationales pour garantir une gestion efficace et soutenable de la masse salariale, à travers :

- La modernisation des systèmes d'information de gestion des ressources humaines de l'État (SIGRHE) ;
- La fiabilisation et l'interconnexion des bases de données à travers AUGURE 2.0 (effectifs, paie, carrières) ;
- La transparence budgétaire et le renforcement de la redevabilité des gestionnaires publics ;
- Et enfin, le pilotage stratégique des effectifs, aligné sur les priorités de développement national (recrutements ciblés, gestion de carrière, mobilité interne, etc.).

V.2.1.4. Prévisions pour 2026 et a moyen-terme

Graphique sur l'évolution de la Masse salariale entre 2025 et 2029 (en milliards d'Ariary)



Année	Masse salariale	Variation en valeur
2025	3.846,40	+ 31,86
2026	4.852,76	+ 1.006,36
2027	5.126,46	+ 273,70
2028	5.415,59	+ 289,13
2029	5.721,03	+ 305,44

Source : MEF/SG/DGBF/DGEAE/SGEAE

La masse salariale devrait atteindre 5 721,03 milliards d'Ariary à l'horizon 2029, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 5,64 % sur la période 2026–2029.

La hausse exceptionnelle de 26,16 % entre 2025 et 2026 s'explique par un ensemble de facteurs structurels et conjoncturels. Parmi les facteurs structurels, figurent les avancements de grade et d'échelon, les indemnités liées aux départs à la retraite, les secours décès, ainsi que les contributions sociales de l'État versées aux caisses de retraite publiques. Ces éléments constituent des charges permanentes, inscrites dans la continuité des engagements sociaux de l'État. Les facteurs conjoncturels, quant à eux, sont liés aux mesures spécifiques décidées pour 2026 dans le cadre de la politique salariale du nouveau Gouvernement. Ils incluent notamment :

- ✓ la revalorisation générale des salaires, destinée à préserver le pouvoir d'achat des agents publics face à la conjoncture économique et à l'inflation ;
- ✓ l'augmentation de l'indemnité de craie pour le personnel enseignant, reconnaissant le rôle stratégique de l'éducation dans la formation du capital humain national ;
- ✓ la revalorisation de l'indemnité de risque pour le personnel médical, paramédical, administratif et technique du Ministère de la Santé, en reconnaissance de leur dévouement et de leur rôle essentiel dans la santé publique ;
- ✓ La revalorisation de l'indemnité de logement des agents civils et militaires, dont le montant mensuel actuel ne correspond plus aux réalités socio-économiques du pays ;
- ✓ l'intégration progressive dans le corps des fonctionnaires des agents contractuels (EFA et ELD) justifiant de plus de six années de service effectif, conformément aux articles 23 et 24 de la Loi n°94-025 relative au Statut Général des Agents non encadrés de l'État du 11 octobre 1994, marquant une avancée en matière d'équité et de stabilité de carrière ;

- ✓ la création et le mandatement de 13 274 nouveaux postes budgétaires, répondant aux besoins identifiés dans les secteurs prioritaires et assurant le remplacement partiel des 4 760 départs à la retraite et des 922 autres sorties (démissions, décès, révocations, etc.) ;
- ✓ les nominations diplomatiques et l'ouverture de nouvelles représentations à l'étranger, renforçant la présence internationale de Madagascar dans les zones à fort potentiel de coopération économique et sociale ;
- ✓ l'intégration de la rubrique indemnitaire 508 dans la solde de l'ensemble des agents de l'État ; ainsi que l'intégration des indemnités de sujétion et d'astreinte dans la solde des contractuels du Ministère de la Justice, conformément à l'article 5 du décret n°2007-1108 du 18 décembre 2007 ;
- ✓ le transfert des charges salariales de certains établissements à budget autonome, notamment l'ARMP, vers le Budget général ;
- ✓ le financement des reclassements résultant de l'évolution des qualifications des agents, notamment à la suite de l'obtention de nouveaux diplômes entraînant un changement de catégorie administrative ; ainsi que la contribution de l'État à la validation des services précaires, conformément aux dispositions du décret n°62-144 (CRCM).

Cette évolution traduit un effort conjoncturel marqué en 2026, correspondant à la mise en œuvre des mesures prioritaires du nouveau Gouvernement en matière de reconnaissance et d'équité salariale, tout en poursuivant les objectifs de soutenabilité à moyen terme.

Au-delà de cette année de rattrapage, la croissance de la masse salariale devrait retrouver un rythme plus modéré, proche de 5 à 6 % par an, grâce à une stratégie combinant maîtrise des effectifs, valorisation des compétences et rationalisation des dépenses de personnel. Les réformes en cours, notamment la modernisation de la gestion via AUGURE 2.0 et la fiabilisation des données administratives et financières, s'inscrivent dans les principes de la théorie des choix publics, orientée vers une gouvernance responsable, une meilleure efficacité de la dépense publique et une allocation optimale des ressources collectives.

V.2.1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2025, les dépenses de fonctionnement hors opérations d'ordre s'élèvent à 2 304,2 milliards d'Ariary et les dépenses d'investissement sur financement interne à 2 368,4 milliards d'Ariary.

A la fin du troisième trimestre, la réalisation financière des dépenses de fonctionnement hors opérations d'ordre est de 1 445,8 milliards d'Ariary soit 62,7%. Quant aux dépenses d'investissement, elles ont été exécutées à 1 053,6 milliards d'Ariary soit 44,5%.

Pour l'année 2026, les dépenses de fonctionnement seront de 2 018,9 milliards d'Ariary et les dépenses d'investissement sur financement interne s'élèveront à 2 036,6 milliards d'Ariary.

Concernant les dépenses de fonctionnement, une maîtrise renforcée des dépenses a été appliquée, entraînant une baisse de plus de 280 milliards d'Ariary par rapport à l'exercice budgétaire 2025. Ces réductions s'inscrivent dans la démarche de sobriété et de rationalisation des dépenses.

En matière de dépenses d'investissement, elles seront prioritairement orientées vers des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'eau, la santé et l'éducation. Parmi les projets phares figurent le renforcement de la capacité de production de la JIRAMA, la construction des infrastructures d'alimentation en eau potable, les infrastructures de santé (hôpitaux, centres de santé de base) ainsi que les infrastructures scolaires (EPP, CEG, Lycée...).

V.3. SOLDES BUDGETAIRES ET SON FINANCEMENT

V.3.1. EVOLUTION DE 2024 A 2025

En 2024, le déficit global sur base caisse s'est établi à 2 226,4 milliards d'Ariary. Ce déficit a été financé à hauteur de 90,3 % par des ressources extérieures. Les tirages nets d'amortissement au titre des prêts projets se sont élevés à 2 564,0 milliards d'Ariary, tandis qu'aucune contribution n'a été enregistrée du côté des appuis budgétaires.

À fin 2025, le déficit global sur base caisse est projeté à 4,1 % du PIB, contre 2,8 % du PIB en 2024, traduisant une détérioration de 1,3 points de PIB. Le financement du déficit reposera majoritairement sur les ressources extérieures, à hauteur de 3 147,6 milliards d'Ariary, complétées par un financement intérieur de 494,6 milliards d'Ariary.

V.3.2. PROJECTIONS DE 2026 A 2028

Le déficit global sur base caisse prévu pour l'exercice 2026 est estimé à 4 194,8 milliards d'Ariary, soit 4,2% du PIB, soit à un niveau équivalent à celui projeté pour 2025. Ce déficit sera financé pour l'essentiel par des ressources extérieures. Les tirages nets sur les emprunts extérieurs s'élèveront à 4 052,9 milliards d'Ariary, dont 4 711,5 milliards d'Ariary de prêts projets et 585,8 milliards d'Ariary d'appuis budgétaires de la Banque Mondiale (MERG et TALIM). Le financement intérieur, quant à lui, sera principalement assuré par le système bancaire, pour un montant de 280,2 milliards d'Ariary.

Pour les exercices 2027 et 2028, les projections font état de déficits budgétaires représentant respectivement 4,0% et 6,7% du PIB

A hand is shown drawing a white upward-pointing arrow on a transparent surface. The background is a mix of green and blue geometric shapes.

ANNEXE 2

PLAN PLURIANNUEL DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



> Les principaux objectifs

- Contribuer à la mise en place d'un environnement social et économique favorable
- Préserver la paix sociale et la protection sociale
- Renforcer l'autorité de l'Etat, la bonne gouvernance et l'Etat de droit
- Renforcer le contrôle dans les services publics

Détails par Programme**Programme 001 : Administration Et Coordination****> Objectif 001-1 : Améliorer la coordination administrative**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage d'exécution du Budget	%	99	99	99	99

> Objectif 001-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage de réalisation du Plan de Travail Annuel	%	100	100	100	100

Programme 138 : Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit**> Objectif 138-1 : Renforcer l'autorité de l'Etat, la bonne gouvernance et l'Etat de droit**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Montants des fonds publics détournés détectés	Milliers Ar	46 000 000	44 000 000	40 000 000	34 000 000
Nombre de doléances avérées reçues	Nb	510	525	540	550
Nombre de dossiers traités et coordonnés	Nb	1 589	1 636	1 636	1 672
Nombre de missions de contrôle effectuées	Nb	45	50	55	60

> Objectif 138-2 : Renforcer le contrôle dans les services publics

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Montant des fonds publics détournés détectés	Milliers Ar	46 000 000	42 000 000	40 000 000	34 000 000

Programme 620 : Appui au développement social et économique**> Objectif 620-1 : Contribuer à la mise en place d'un environnement social et économique favorable**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des investissements établis (IDE et IDN confondus)	Nb	2 370	2 512	2 663	2 826
Taux de positivité au SIDA en baisse	%	0.12	0.09	0.001	0,001

> Objectif 620-2 : Préserver la paix sociale et la protection sociale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réduction de l'insécurité au niveau national	%	80	80	90	90

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Contrôler les actions du gouvernement

Détails par Programme

Programme 002 : Administration Et Coordination

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
> Objectif 002-1 : Améliorer la coordination administrative					
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 119 : Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat

> Objectif 119-1 : Contrôler les actions du Gouvernement					
	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de rencontres gouvernementales tenues	Nb	2	2	2	2

> **Les principaux objectifs**

- Améliorer la coordination administrative
- Contrôler les actions du gouvernement
- Examiner et voter des Lois

Détails par Programme

Programme 003 : Administration et Coordination

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
> Objectif 003-1 : Améliorer la coordination administrative					
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 101 : Gouvernance Responsable

> Objectif 101-1 : Examiner et voter des Lois

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de Lois examinées par rapport aux projets soumis	%	100	100	100	100

> Objectif 101-2 : Contrôler les actions du Gouvernement

Nombre de rencontres gouvernementales tenues	Nb	2	2	2	2
--	----	---	---	---	---

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Assurer la régularité et la sincérité du scrutin
- Statuer sur la saisine en matière de conformité à la Constitution, de règlement de conflits de compétence et d'interprétation d'une disposition de la Constitution

Détails par Programme**Programme 004 : Administration et Coordination**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
> Objectif 004-1 : Améliorer la coordination administrative					
Taux d'exécution du budget	%	98	98	98	98
Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	100	100	100	100
> Objectif 004-2 : Améliorer le pilotage et le soutien					
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 102 : Gouvernance responsable

> Objectif 102-3-1 : Assurer la régularité et la sincérité du scrutin					
	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de plis électoraux collectés et traités	Nb	114	--	--	--
Nombre de proclamation de résultats officiels	Nb	1	--	--	--
> Objectif 102-4-1 : Statuer sur la saisine en matière de conformité à la Constitution, de règlement de conflits de compétence et d'interprétation d'une disposition de la Constitution					
	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'audiences	Nb	28	25	19	16
Nombre d'avis émis	Nb	2	1	1	1
Nombre de décisions rendues	Nb	42	39	26	16

> **Les principaux objectifs**

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Coordonner et harmoniser la mise en œuvre de la PGE
- Mise en œuvre de la politique gouvernementale dans certains domaines clés
- Promouvoir le développement équitable des infrastructures socio-économiques de base à l'horizon 2030
- Soutenir les activités économiques, sociales et environnementales face aux risques et aux aléas climatique à l'horizon 2030
- Une administration publique efficiente à l'horizon 2034

Détails par Programme

Programme 005 : Administration et Coordination

> Objectif 005-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage d'exécution budgétaire	%	68	70	75	80

> Objectif 005-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

Pourcentage de mise en œuvre des recommandations formulées	%	60	68	77	87
--	---	----	----	----	----

Programme 139 : Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales

> Objectif 139-1 : Coordonner et harmoniser la politique générale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des programmes d'activités des départements ministériels validés	%	35	58	75	86

> Objectif 139-3 : Mise en œuvre de la politique gouvernementale dans certains domaines clés

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des missions de contrôle réalisées	%	75	86	92	95

> Objectif 139-2 : Une administration publique efficiente à l'horizon 2034

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Evolution des dépenses consacrées sur le renforcement de capacités des agents de l'Etat	Ariary	120 000 000	35 000 000	0	0
Pourcentage des ministères disposant de stratégies sectorielles à jour	%	65	70	85	90

Programme 827 : Appui au développement

> Objectif 827-1 : Promouvoir le développement équitable des infrastructures socio-économiques de base à l'horizon 2030

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des infrastructures socio-économique de base réalisés	Nb	2	--	--	--

> Objectif 827-2 : Soutenir les activités économiques, sociales et environnementales face aux risques et aux aléas climatique à l'horizon 2030

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage d'exécution du plan de formation	%	20	34	50	68
Taux de couverture des zones d'intervention	%	25	45	50	60

> Les principaux objectifs

- Améliorer le pilotage et la coordination administrative du CFM
- Promouvoir et capitaliser les mécanismes et dispositifs de prévention de crises et de troubles

Détails par Programme

Programme 057 : Administration et Coordination

> Objectif 057-1 : Améliorer le pilotage et la coordination administrative du CFM

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution budgétaire	%	80	90	100	100
Taux de réalisation des recommandations formulées	%	75	90	100	100

Programme 823 : Réconciliation Nationale

> Objectif 823-1 : Promouvoir et capitaliser les mécanismes et dispositifs de prévention de crises et de troubles

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Concept et mécanismes de la refondation de la nation et de la République mises en œuvre	Nb	12	18	20	24
Dossiers de demande de réparation et/ou indemnisation - traités	%	60	40	-	-
Taux de résolutions adoptées et mises en œuvre	%	12	17	22	27

> Les principaux objectifs

- Assurer la fiabilité des listes électorales et du registre électoral national
- Assurer la sensibilisation de tous les citoyens en âge de voter pour participer aux activités du processus électoral
- Assurer la transparence, la crédibilité et l'inclusivité des élections
- Assurer une administration efficace et une bonne coordination des actions dans le processus électoral
- Assurer une couverture suffisante en communication électorale pour toutes les communes durant le processus électoral

Détails par Programme

Programme 060 : Administration et Coordination

- > Objectif 060-2 : Assurer une administration efficace et une bonne coordination des actions dans le processus électoral

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 126 : Mise en Oeuvre du Processus Electoral

- > Objectif 126-2 : Assurer la fiabilité des listes électorales et du registre électoral national,

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exhaustivité des listes électorales	%	84	85	86	87

- > Objectif 126-3 : Assurer la transparence, la crédibilité et l'inclusivité des élections,

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation des élections tenues dans les délais prévus par la Loi (suivant les échéances électorales)	%	0	100	100	100

Programme 825 : Education Electorale et Communication

- > Objectif 825-1 : Assurer la sensibilisation de tous les citoyens en âge de voter pour participer aux activités du processus électoral

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'augmentation annuelle des électeurs inscrits dans les listes électorales	%	2	2	2	2

- > Objectif 825-2 : Assurer une couverture suffisante en communication électorale pour toutes les communes durant le processus électoral

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de couverture en communication électorale des communes durant le processus électoral	%	100	100	100	100

> Les principaux objectifs

Détails par Programme

Programme 079 : Administration et Coordination

> Objectif 079-1 : Améliorer la coordination administrative du ministère

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	-	100	100	100

> Objectif 079-2 : Améliorer le pilotage et le soutien du ministère

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	-	100	100	100

➤ Les principaux objectifs

- Appuyer l'attraction des IDE par le biais des représentations extérieures de M/car
- Contribuer à la croissance économique à travers la diplomatie économique
- Contribuer à la participation de la diaspora au développement de M/car
- Développer la destination M/car et mettre en valeur la crédibilité de M/car sur les marchés internationaux
- Intensifier les liens avec la diaspora
- Mobiliser la coopération internationale décentralisée
- Poursuivre le programme Journée Internationale des Régions
- Promouvoir la coopération et les initiatives de partenariat au développement en vue de l'atteinte des ODD
- Promouvoir les partenariats pour le développement sectoriel
- Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs
- Renforcer le partenariat avec les ONG et les CT étrangères

Détails par Programme

Programme 622 : Diplomatie économique et partenariat au Développement

➤ Objectif 622-2 : Appuyer l'attraction des IDE par le biais des représentations extérieures de M/car

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de manifestations d'intérêts à investir à Madagascar	Nb	150	200	250	300

➤ Objectif 622-1 : Contribuer à la croissance économique à travers la diplomatie économique

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de couverture commerciale des entreprises malagasy dans les marchés internationaux	%	35	50	65	80

➤ Objectif 622-3 : Contribuer à la participation de la diaspora au développement de M/car

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de réunions de sensibilisation de la diaspora effectuées	Nb	10	20	30	40

➤ Objectif 622-4 : Développer la destination M/car et mettre en valeur la crédibilité de M/car sur les marchés internationaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de rencontres commerciales effectuées pour faire connaître la destination Madagascar	Nb	200	250	300	350

➤ Objectif 622-5 : Intensifier les liens avec la diaspora

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de travailleurs malagasy assistés	Nb	300	400	500	600

➤ Objectif 622-A-1 : Mobiliser la coopération internationale décentralisée

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de jumelages établis entre CTD étrangères et CTD malagasy	Nb	5	8	10	12

➤ Objectif 622-9-1 : Poursuivre le programme Journées Internationales des Régions pour valoriser les potentialités des Régions

et faire connaître à l'international les entreprises malagasy

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'investisseurs étrangers ayant manifesté leurs intérêts à investir dans les Régions de Madagascar	Nb	100	150	200	250

➤ Objectif 622-6 : Promouvoir la coopération et les initiatives de partenariat au développement en vue de l'atteinte des ODD

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'accords de coopération conclus	Nb	20	40	60	80

> **Les principaux objectifs**

- Appuyer l'attraction des IDE par le biais des représentations extérieures de M/car
- Contribuer à la croissance économique à travers la diplomatie économique
- Contribuer à la participation de la diaspora au développement de M/car
- Développer la destination M/car et mettre en valeur la crédibilité de M/car sur les marchés internationaux
- Intensifier les liens avec la diaspora
- Mobiliser la coopération internationale décentralisée
- Poursuivre le programme Journée Internationale des Régions
- Promouvoir la coopération et les initiatives de partenariat au développement en vue de l'atteinte des ODD
- Promouvoir les partenariats pour le développement sectoriel
- Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs
- Renforcer le partenariat avec les ONG et les CT étrangères

- > Objectif 622-B : Promouvoir les partenariats pour le développement sectoriel
(urbanisme durable, tourisme, formation professionnelle, énergie, etc...)

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de rencontres avec les PTFs qui ont abouti au soutien pour le développement des Régions de Madagascar	Nb	20	25	30	35

- > Objectif 622-7 : Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de manifestations d'intérêts reçus	Nb	100	150	200	250

- > Objectif 622-8 : Renforcer le partenariat avec les ONG et les CT étrangères

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'accords de siège établis	Nb	30	50	70	90
Nombre d'accords de siège renouvelés	Nb	20	30	40	50

> **Les principaux objectifs**

- Alléger les procédures de traitement des dossiers des usagers
- Améliorer la coordination administrative
- Assurer un suivi régulier des mises en œuvre des activités et projets des Directions et repex
- Assurer une couverture médiatique des événements impliquant le ministère
- Assurer une représentativité de Madagascar dans les instances internationales
- Assurer une visibilité de Madagascar dans l'accueil des événements internationaux à Madagascar
- Développer toutes formes de partenariat technique et financiers
- Effectuer une veille informationnelle
- Promouvoir la visibilité de la politique étrangère de Madagascar au niveau national et à l'international
- Rendre fonctionnel le webmail et le site web du ministère et des repex
- Renforcer la coopération internationale à travers une politique extérieure adéquate
- Renforcer la stratégie de communication
- Renforcer la visibilité de Madagascar sur la scène internationale à travers les placements à l'international
- Renforcer l'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales (Régionales, multilatérales)
- Renforcer le poids de Madagascar sur la scène internationale à travers les réunions statutaires impliquant Madagascar

Détails par Programme

Programme 006 : Administration et Coordination

> Objectif 006-8 : Alléger les procédures de traitement des dossiers des usagers

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage de dossiers traités	%	90	95	95	95

> Objectif 006-7 : Assurer un suivi régulier des œuvres des activités et projets des Directions et repex

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de contrôles et suivis effectués	Nb	4	4	4	4

> Objectif 006-3 : Assurer une couverture médiatique des événements impliquant le ministère

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de contrôles et suivis effectuées	Nb	4	4	4	4

> Objectif 006-4 : Effectuer une veille informationnelle permanente sur les grands événements internationaux et sur les questions touchant à l'image de Madagascar et la diplomatie malagasy

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de veilles reçues au niveau du département central	Nb	40	50	60	70

> Objectif 006-5 : Promouvoir la visibilité de la politique étrangère de Madagascar au niveau national et à l'international

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de mise en fonctionnement effectuée	Nb	100	100	100	100

> Objectif 006-6 : Rendre fonctionnel le webmail et le site web du ministère et des repex

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de mise en fonctionnement effectuée	Nb	23	23	23	23

> Objectif 006-2 : Renforcer la stratégie de communication

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Nb	100	150	150	200

> Objectif 006-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

➤ **Les principaux objectifs**

- Alléger les procédures de traitement des dossiers des usagers
- Améliorer la coordination administrative
- Assurer un suivi régulier des mises en œuvre des activités et projets des Directions et repex
- Assurer une couverture médiatique des événements impliquant le ministère
- Assurer une représentativité de Madagascar dans les instances internationales
- Assurer une visibilité de Madagascar dans l'accueil des événements internationaux à Madagascar
- Développer toutes formes de partenariat technique et financiers
- Effectuer une veille informationnelle
- Promouvoir la visibilité de la politique étrangère de Madagascar au niveau national et à l'international
- Rendre fonctionnel le webmail et le site web du ministère et des repex
- Renforcer la coopération internationale à travers une politique extérieure adéquate
- Renforcer la stratégie de communication
- Renforcer la visibilité de Madagascar sur la scène internationale à travers les placements à l'international
- Renforcer l'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales (Régionales, multilatérales)
- Renforcer le poids de Madagascar sur la scène internationale à travers les réunions statutaires impliquant Madagascar

Programme 623 : Diplomatie politique et actions extérieures

➤ **Objectif 623-6 : Assurer une représentativité de Madagascar dans les instances internationales**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'organisations internationales auxquelles Madagascar a adhéré et est membre actif	Nb	5	8	10	12

➤ **Objectif 623-7 : Assurer une visibilité de Madagascar dans l'accueil des événements internationaux à Madagascar**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de rencontres bilatérales effectuées pour le développement de Madagascar	Nb	15	20	25	30

➤ **Objectif 623-1 : Développer toutes formes de partenariat technique et financier**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'accords internationaux (bilatéraux; régionaux, multilatéraux) signés	Nb	40	50	60	70

➤ **Objectif 623-2 : Renforcer la coopération internationale à travers une politique extérieure adéquate**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de relations diplomatiques établies	Nb	40	50	60	70

➤ **Objectif 623-3 : Renforcer la visibilité de Madagascar sur la scène internationale à travers les placements à l'international**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de candidatures appuyées	Nb	150	200	250	300

➤ **Objectif 623-4 : Renforcer l'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales (Régionales, multilatérales)**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de représentants de Madagascar dans les organisations internationales	Nb	30	50	70	90

➤ **Objectif 623-5 : Renforcer le poids de Madagascar sur la scène internationale à travers les réunions statutaires impliquant Madagascar**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de réunions statutaires assistées	Nb	60	70	80	90

> Les principaux objectifs

- Assurer la déclinaison de la politique sectorielle sur les Forces Armées en plans stratégiques et mise en œuvre
- Assurer la déclinaison sur le plan administratif de la politique sectorielle sur les Forces Armées

Détails par Programme

Programme 007 : Administration et Coordination

- > Objectif 007-1 : Entretenir l'efficacité au niveau de chaque centre de responsabilité

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité effective agglomérée des centres de responsabilités	%	65	70	75	80

Programme 103 : Pilotage de la politique de défense

- > Objectif 103-1 : Assurer la pérennité de la fierté nationale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité d'entretien de l'esprit de défense	%	70	75	80	85

- > Objectif 103-1 : Assurer la pertinence des planifications et des anticipations stratégiques

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité de proaction	%	45	50	55	60

> Les principaux objectifs

- Assurer la coordination des chaînes de commandements opérationnels et organiques
- Assurer le commandement organique des formations de la Marine Nationale
- Assurer le commandement organique des formations de l'Armée de l'Air
- Assurer le commandement organique des formations de l'Armée de Terre

Détails par Programme

Programme 008 : Administration et Coordination

- > Objectif 008-1 : Maintenir une capacité permanente de déploiement interarmées par Zone de Défense et de Sécurité

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité d'action des unités structurées	%	60	65	70	75

Programme 104 : Armée de Terre

- > Objectif 104-1 : Entretenir la disponibilité permanente des éléments de la composante terrestre

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité disponible en unités constituées du volet terrestre (en effectif des éléments)	Nb	4 675	6 545	6 545	7 075

Programme 105 : Armée de l'Air

- > Objectif 105-1 : Entretenir la capacité de vol permanente

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité de vol en nombre d'heures	Nb	2 940	2 940	2 940	2 949

Programme 106 : Marine Nationale

- > Objectif 106-1 : Entretenir la capacité de navigation au niveau des détachements navals

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Capacité de navigation en nombre de jour en mer	Nb	80	100	120	140

➤ Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative du ministère
- Améliorer la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire Malagasy
- Améliorer le pilotage et le soutien du ministère
- Améliorer les conditions de travail du personnel face aux exigences de ses missions
- Assurer la capacité professionnelle du personnel de la Gendarmerie
- Assurer la protection des personnes et de leurs biens
- Assurer le ratio gendarme-population
- Endiguer la criminalité, le grand banditisme et les infractions assimilées sur l'ensemble du territoire Malagasy
- Maîtriser et maintenir l'ordre public dans toute l'étendue du territoire Malagasy

Détails par Programme

Programme 009 : Administration et Coordination

➤ Objectif 009-1 : Améliorer la coordination administrative du ministère

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	99,75	99,80	99,90	99,90
Taux d'exécution du plan de formation	%	85	88	91	94

➤ Objectif 009-2 : Améliorer le pilotage et le soutien du ministère

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	75,80	83,80	91,40	95

Programme 108 : Intervention spéciale et/ou mixte

➤ Objectif 108-1 : Améliorer la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire Malagasy

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de districts classés rouge (vol de boeufs et/ou acte de banditisme plus de 05 infractions par mois)	%	35	34	32	29

➤ Objectif 108-2 : Maîtriser et maintenir l'ordre public dans toute l'étendue du territoire Malagasy

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de districts objet d'interventions dans le cadre de maintien de l'ordre public (manifestations estudiantines, manifestations politiques, confrontation d'origines ethniques, vindicte populaire, contestations sociales (litige de terrain, coupure eau et électricité, revendications sociales)	%	17	13	10	8

Programme 121 : SECURITE ET ORDRE PUBLICS

➤ Objectif 121-1 : Assurer la protection des personnes et de leurs biens

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de crimes et délits commis contre les personnes (Vindicte populaire-Viol-CBV-Homicide-...) pour 1.000 habitants enregistrés au sein de la gendarmerie	%	3,20	2,40	2	1,8
Taux des infractions relatives aux biens enregistrées au sein de la gendarmerie	%	8,60	8,10	7,60	7,1

➤ Objectif 121-2 : Endiguer la criminalité, le grand banditisme et les infractions assimilées sur l'ensemble du territoire Malagasy

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de criminalité pour 1.000 habitants constatée par la Gendarmerie (Phénomène VB, vol d'ossement humain, kidnapping, acte de banditisme)	%	2,70	2,30	1,80	1,2
Taux des infractions qualifiées délits et contraventions constatées par la Gendarmerie (trafics d'armes, feux de brousses, trafics des stupéfiants, trafics de ressources naturelles et les phénomènes de vol de vanilles)	%	2,10	1,70	1,40	1,2

> **Les principaux objectifs**

- Améliorer la coordination administrative du ministère
- Améliorer la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire Malagasy
- Améliorer le pilotage et le soutien du ministère
- Améliorer les conditions de travail du personnel face aux exigences de ses missions
- Assurer la capacité professionnelle du personnel de la Gendarmerie
- Assurer la protection des personnes et de leurs biens
- Assurer le ratio gendarme-population
- Endiguer la criminalité, le grand banditisme et les infractions assimilées sur l'ensemble du territoire Malagasy
- Maîtriser et maintenir l'ordre public dans toute l'étendue du territoire Malagasy

Programme 125 : Formation

> Objectif 125-1 : Assurer la capacité professionnelle du personnel de la Gendarmerie

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux du personnel de la Gendarmerie formé	%	6,78	6,80	6,84	6,9

> Objectif 125-2 : Assurer le ratio gendarme-population

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Ratio gendarme/population	Ratio	1/1451	1/1427	1/1406	1/1390

Les principaux objectifs

- Améliorer le système l'alerte précoce face aux risques et catastrophes
- Assurer des missions d'assistances et de prélèvement durant et après les catastrophes
- Assurer la maîtrise et le développement des territoires nationaux
- Assurer la mise en place de cadre réglementaire sur les CTD adapté au contexte
- Assurer la préparation des parties prenantes (Autorités, Comités GRC, population...) face aux risques et catastrophes
- Assurer l'opérationnalisation du Bureau Central et bureaux territoriaux
- Mettre en place un parc informatique auprès de chaque district
- Moderniser et sécuriser l'accès aux titres liés à l'identification des personnes et des biens
- Procéder à la Déconcentration de la Gestion des risques et catastrophes
- Redressement de l'Administration générale et territoriale tant déconcentrée que décentralisée

Détails par Programme

Programme 075 : Administration et Coordination

Objectif 075-1_E : ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
% de réalisation	%	100	100	100	100

Objectif 075-2 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	98	98	98	98
Plan de formation	Nb	4	4	4	4

Programme 133 : Administration Territoriale

Objectif 133-3 : Améliorer le système l'alerte précoce face aux risques et catastrophes

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de stations hydrométéorologiques installées et opérationnelles	Nb	3	3	3	3

Objectif 133-5 : Assurer des missions d'assistances et de prélèvement durant et après les catastrophes

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de Batiment Refuge polyvalent construit	Nb	1	0	0	0
Nombre de Magasin de stockage construit (hub logistique)	Nb	1	1	1	1
Taux des interventions effectuées par rapport au nombre des sinistres enregistrés	%	95	95	95	95

Objectif 133-2 : Assurer la maîtrise et le développement des territoires nationaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des services offrant des services publics de qualité	Nb	5 531	7 831	7 831	8 531

Objectif 133-6 : Assurer la préparation des parties prenantes (Autorités, Comités GRC, population...) face aux risques et catastrophes

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des personnes bénéficiant des titres liés à l'identification	%	15	25	25	30

Objectif 133-4 : Assurer l'opérationnalisation du Bureau Central et bureaux territoriaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des matériels roulant fonctionnel	%	90	90	90	90

Objectif 133-7 : Moderniser et sécuriser l'accès aux titres liés à l'identification des personnes et des biens

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de personnes bénéficiant de titre liés à l'identification unique	%	15	25	25	25

➤ **Les principaux objectifs**

- Améliorer le système d'alerte précoce face aux risques et catastrophes
- Assurer des missions d'assistances et de prélèvement durant et après les catastrophes
- Assurer la maîtrise et le développement des territoires nationaux
- Assurer la mise en place de cadre réglementaire sur les CTD adapté au contexte
- Assurer la préparation des parties prenantes (Autorités, Comités GRC, population...) face aux risques et catastrophes
- Assurer l'opérationnalisation du Bureau Central et bureaux territoriaux
- Mettre en place un parc informatique auprès de chaque district
- Moderniser et sécuriser l'accès aux titres liés à l'identification des personnes et des biens
- Procéder à la Déconcentration de la Gestion des risques et catastrophes
- Redressement de l'Administration générale et territoriale tant déconcentrée que décentralisée

Taux des personnes bénéficiant des titres liés à l'identification	%	15	25	25	25
---	---	----	----	----	----

➤ **Objectif 133-1 : Procéder à la Déconcentration de la Gestion des risques et catastrophes**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Démembrement du BNGRC opérationnel	%	100	100	100	100

Programme 135 : Réformes Administratives

➤ **Objectif 135-2 : Assurer la mise en place de cadre réglementaire sur les CTD adapté au contexte**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés	Nb	4	5	6	7

➤ **Objectif 135-1 : Mettre en place un parc informatique auprès de chaque district**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre parc informatique mis en place et opérationnel	Nb	20	30	40	50

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Appuyer les CDT financièrement et techniquement
- Assurer l'autonomie et la responsabilisation des CTD

Détails par Programme

Programme 076 : Administration et Coordination

> Objectif 076-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

> Objectif 076-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 134 : Décentralisation et Développement Local

> Objectif 134-2 : Appuyer les CDT financièrement et techniquement

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de transferts aux CTD, EPA et responsables territoriaux	%	100	100	100	100

> Objectif 134-1 : Assurer l'autonomie et la responsabilisation des CTD

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'infrastructures bâties résilientes, profitant à tous et encourageant l'innovation	Nb	1 605	1 605	445	445

➤ Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le ratio Police/Population
- Assurer la protection des personnes et de leurs biens
- Prévenir la commission des infractions par la collecte des renseignements
- Renforcer la capacité professionnelle des fonctionnaires de police
- Renforcer la protection du territoire national

Détails par Programme

Programme 036 : Administration et Coordination

➤ Objectif 036-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 120 : Sécurité publique

➤ Objectif 120-1 : Assurer la protection des personnes et de leurs biens

Taux de couverture du territoire national en service de police à proximité de la population	%	80	90	100	100
Taux de criminalité en baisse	%	1,6	1,4	1,2	1

Programme 136 : Surveillance du territoire et renseignements généraux

➤ Objectif 136-1 : Prévenir la commission des infractions par la collecte des renseignements

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de renseignements exploités	Nb	10 450	10 850	11 200	11 500

➤ Objectif 136-2 : Renforcer la protection du territoire national

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de documents de voyage contrôlés	Nb	66 000	70 000	72 000	73 000

Programme 137 : Formation et réforme

➤ Objectif 137-1 : Améliorer le ratio Police/Population

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de nouveaux policiers	Nb	1 250	1 250	1 250	1 250
Ratio policier/population	Ratio	0,0005	0,0009	0,001	0,001

➤ Objectif 137-2 : Renforcer la capacité professionnelle des fonctionnaires de police

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de policiers formés	Nb	2 000	3 000	5 000	5 000

> Les principaux objectifs

- Assurer une Justice diligente, intègre, respectueuse des droits humains et sécurisante pour les investissements
- Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchement du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières
- Mettre en place une Administration Pénitentiaire respectueuse des droits humains, garant de la sécurité et du développement
- Optimiser et moderniser l'organisation et la gestion des services de la Justice dans un souci d'efficacité et d'efficience
- Poursuivre la lutte contre la corruption au sein de la Justice
- Promouvoir l'Etat de droit à travers une justice administrative diligente

Détails par Programme

Programme 012 : Administration et Coordination

- > Objectif 012-1 : Disposer des ressources humaines motivées et en nombre suffisant pour accompagner la modernisation de la Justice

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des services excentriques où l'effectif respecte les normes minimales	%	40	50	60	70
Taux d'avancement de la mise à jour périodique de la Base des données des personnels par corps	%	95	100	100	100

- > Objectif 012-2 : Instaurer la culture de performance dans la gestion opérationnelle et patrimoniale du Département de la Justice

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des indicateurs d'objectifs atteints	%	85	90	90	95
Pourcentage des indicateurs d'objectifs spécifiques et de résultats disponibles	%	90	95	95	95
Taux d'exécution du budget (sur financement interne)	%	90	95	98	98

- > Objectif 012-3 : Mettre les nouvelles technologies au service des réformes engagées au niveau de la Justice

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Evolution (en pourcentage) du rendement de travail au niveau des Juridictions utilisant le logiciel de traitement des dossiers pénaux (logi-pénal)	%	60	70	80	90
Pourcentage des événements et actions en adéquation avec les thèmes et les domaines spécifiques du Département de la Justice faisant l'objet de couvertures médiatiques (Indicateur évalué par rapport aux événements recensés)	%	85	90	95	95
Pourcentage des services excentriques utilisant les nouveaux logiciels de traitement des dossiers	%	30	60	90	95

- > Objectif 012-4 : Rendre l'environnement de travail plus favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des bureaux au niveau Central disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales	%	50	60	70	80

Programme 111 : Administration judiciaire

- > Objectif 111-1 : Accélérer et simplifier les procédures de traitement des données au niveau des Cours et Tribunaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Rapport condamnés prévenus	Ratio	65/35	70/30	70/30	70/30
Taux moyen des dossiers jugés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire	%	70	75	80	85

➤ **Les principaux objectifs**

- Assurer une Justice diligente, intègre, respectueuse des droits humains et sécurisante pour les investissements
- Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchement du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières
- Mettre en place une Administration Pénitentiaire respectueuse des droits humains, garant de la sécurité et du développement
- Optimiser et moderniser l'organisation et la gestion des services de la Justice dans un souci d'efficacité et d'efficience
- Poursuivre la lutte contre la corruption au sein de la Justice
- Promouvoir l'Etat de droit à travers une justice administrative diligente

- Objectif 111-2 : Mettre en place un environnement juridique stable et sécurisant , favorisant le développement socio-économique

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des textes réformés et/ou des nouveaux textes élaborés soumis aux instances d'adoption	%	75	80	85	90

- Objectif 111-3 : Promouvoir une Justice plus accessible et plus rapprochée de la population

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre (cumulé) des Tribunaux de Première Instance ouverts et fonctionnels	Nb	53	55	58	61

- Objectif 111-4 : Renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme et développer la coopération internationale et régionale en la matière

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des conventions internationales, traités et/ou protocoles touchant les droits de l'homme ratifiés par Madagascar	%	85	90	95	95

Programme 112 : Administration pénitentiaire

- Objectif 112-1 : Favoriser le respect des droits de l'homme en milieu carcéral

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des personnes détenues malnutries sortis du protocole de traitement spécial	%	80	90	90	90
Taux maximal de malnutrition sévère	%	1,3	1,2	1	1

- Objectif 112-2 : Promouvoir la politique de réinsertion socio-professionnelle en milieu carcéral ainsi que la productivité des camps pénaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des besoins réels en alimentation des personnes détenues couverts par la production des camps pénaux	%	25	35	50	65
Taux des personnes détenues ayant accès aux activités de réinsertion sociale	%	50	60	70	80

- Objectif 112-3 : Promouvoir l'approche normative en vue d'améliorer la performance de l'Administration Pénitentiaire

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Niveau (en pourcentage) d'atteinte des normes minimales sur l'environnement de travail du personnel des Etablissements Pénitentiaires	%	50	60	70	80

- Objectif 112-4 : Renforcer la sécurisation des Etablissements Pénitentiaires

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage des Etablissements Pénitentiaires respectant les normes en matière de sécurité	%	25	50	75	85
Taux maximal d'évasion	%	1,3	1,2	1	1

> **Les principaux objectifs**

- Assurer une Justice diligente, intègre, respectueuse des droits humains et sécurisante pour les investissements
- Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchement du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières
- Mettre en place une Administration Pénitentiaire respectueuse des droits humains, garant de la sécurité et du développement
- Optimiser et moderniser l'organisation et la gestion des services de la Justice dans un souci d'efficacité et d'efficience
- Poursuivre la lutte contre la corruption au sein de la Justice
- Promouvoir l'Etat de droit à travers une justice administrative diligente

Programme 127 : Promotion de l'intégrité

> Objectif 127-1 : Renforcer la promotion de l'intégrité et de la crédibilité de la Justice

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Niveau de respect des outils de travail (standards de services, manuels de procédure,...)	%	75	80	85	90
Niveau de respect des outils et dispositifs anti-corruption	%	85	90	90	95
Niveau de respect des règles éthiques et déontologiques des magistrats ainsi que des codes de conduite des personnels de la Justice	%	85	90	90	95

Programme 140 : Répression des actes de corruption

> Objectif 140-1 : Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des Pôles anti-corruption en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre cumulé des Pôles anti-corruption opérationnels	Nb	3	4	6	9
Taux des jugements / arrêts rendus par les Pôles anti-corruption	%	80	85	90	95

Programme 143 : Justice Administrative

> Objectif 143-1 : Améliorer l'efficacité de la juridiction administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat et des Tribunaux Administratifs	%	80	85	90	95

> Objectif 143-2 : Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'accès à la justice administrative	%	70	75	80	85

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Renforcer le contrôle des finances locales exercé par les Tribunaux Financiers
- Renforcer le contrôle des finances publiques exercé par la Cour des Comptes

Détails par Programme

Programme 141 : Contrôle externe des finances publiques et assistance aux pouvoirs publics

> Objectif 141-1 : Améliorer la gestion des finances publiques

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre annuel de rapport public élaboré et publié	Nb	1	1	1	1
Nombre annuel de rapport public élaboré et publié par la Cour des Comptes	Nb	1	1	1	1
Taux de réalisation des programmes de contrôle juridictionnel et d'audit	%	75	80	85	90
Taux de réalisation du programme de contrôle des comptes des campagnes électorales	%	50	0	0	0

Programme 142 : Contrôle des finances locales et assistance aux CTD

> Objectif 142-1 : Améliorer la gestion des finances locales

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre annuel de rapports publics élaborés et publiés par les Tribunaux Financiers	Nb	6	6	6	6
taux de réalisation des programmes de contrôle juridictionnel et d'audit au niveau des Tribunaux financiers	%	75	80	85	90

> Les principaux objectifs

- Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028
- Améliorer le pilotage de la réforme
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la transparence et l'efficacité de la DIN
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer le pilotage, soutien et gestion des finances publiques
- Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics
- Assurer un système de marché public efficient et respectueux des textes en vigueur
- Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente
- Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat
- Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat
- Concevoir, développer et mettre en oeuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social
- Contribuer à piloter la gestion des finances publiques
- Définir les orientations stratégiques de la politiques économique et financière
- Développer les services financiers
- Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat
- Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale
- Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics et des sociétés à participation publique
- Renforcer la mobilisation des recettes fiscales
- Renforcer le contrôle des Finances Publiques
- Renforcer le système statistique

Détails par Programme

Programme 013 : Administration et Coordination

> Objectif 013-8 : AMÉLIORER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
TAUX DE LA RÉFORME MISE EN PLACE	%	100	100	100	100

> Objectif 013-2 : AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	100	100	100	100

> Objectif 013-3 : AMÉLIORER LE PILOTAGE, SOUTIEN ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES	%	100	100	100	100
POURCENTAGE DES DOCUMENTS, COMPTE RENDU, RAPPORTS, INFORMATIONS MISE EN PLACE	%	100	100	100	100

> Objectif 013-5 : ASSURER UN SYSTÈME DE MARCHÉ PUBLIC EFFICIENT ET RESPECTUEUX DES TEXTES EN VIGUEUR

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
NOMBRE D'ENTITÉS CONTRÔLÉS A POSTÉRIORI	Nb	>300 entités	>450 entités	>450 entités	>450 entités
TAUX DE MARCHÉ ACCORDÉS PAR RAPPORT AU TOTAL	%	80	80	80	80

> Objectif 013-A : CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES MÉTHODOLOGIES, MÉCANISMES ET OUTILS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
EVOLUTION DU SCORE CPIA	Nb	3.5	3.5	3.5	3.5
NOMBRE DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL ÉLABORÉS ET PRIORISÉS	Nb	8	8	8	8
TAUX DES PIP ANALYSÉS SUIVANT LE NOUVEAU MANUEL GIP	%	100	100	100	100
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES DU SNISE	%	100	100	100	100
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION ET MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES AMP	%	100	100	100	100

> Les principaux objectifs

- Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028
- Améliorer le pilotage de la réforme
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la transparence et l'efficacité de la DIN
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer le pilotage, soutien et gestion des finances publiques
- Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics
- Assurer un système de marché public efficient et respectueux des textes en vigueur
- Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente
- Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat
- Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat
- Concevoir, développer et mettre en oeuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social
- Contribuer à piloter la gestion des finances publiques
- Définir les orientations stratégiques de la politiques économique et financière
- Développer les services financiers
- Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat
- Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale
- Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics et des sociétés à participation publique
- Renforcer la mobilisation des recettes fiscales
- Renforcer le contrôle des Finances Publiques
- Renforcer le système statistique

> Objectif 013-1 : CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
TAUX DES AGENTS MOTIVES ET EFFICACES	%	100	100	100	100

> Objectif 013-9 : DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES ÉLABORÉS	Nb	2	2	2	2
NOMBRE DE POLICY BRIEF	Nb	2	2	2	2
NOMBRE DE RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER PUBLIÉ	Nb	1	1	1	1
TAUX D'OPÉRATIONNALISATION ET MISE À JOUR DU PORTAIL SOCIOÉCONOMIQUE	%	100	100	100	100

> Objectif 013-4 : RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
INFORMATION ET DONNÉES À JOURS ET FIABLES MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT	Nb	5	5	5	5
INFORMATION ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES STATISTIQUES	Nb	12	12	12	12

> Objectif 013-6 : AMÉLIORER LA COORDINATION ADMINISTRATIVE

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
TAUX D'EXÉCUTION DU PLAN ANNUEL DE FORMATION	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

> Objectif 013-7 : AMÉLIORER LE PILOTAGE ET LE SOUTIEN

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

> Les principaux objectifs

- Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028
- Améliorer le pilotage de la réforme
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la transparence et l'efficacité de la DIN
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer le pilotage, soutien et gestion des finances publiques
- Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics
- Assurer un système de marché public efficient et respectueux des textes en vigueur
- Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente
- Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat
- Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat
- Concevoir, développer et mettre en oeuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social
- Contribuer à piloter la gestion des finances publiques
- Définir les orientations stratégiques de la politiques économique et financière
- Développer les services financiers
- Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat
- Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale
- Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics et des sociétés à participation publique
- Renforcer la mobilisation des recettes fiscales
- Renforcer le contrôle des Finances Publiques
- Renforcer le système statistique

Programme 114 : Gestion du Budget

> Objectif 114-1 : Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Notation de Madagascar en matière de transparence (IBO)	Sur 100	50/100	60/100	65/100	70/100
Taux de CTD Appuyés et formés sur les règles et le processus budgétaire	%	80	85	90	95
Taux d'EPN disposant de documents budgétaires à jour	%	90	92	94	96
Taux d'exécution des Dépenses Publiques	%	92	94	96	98

> Objectif 114-2 : Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Disponibilité des données sur la quantité, l'état physique et la valeur des Patrimoines de l'Etat	%	35	60	75	90
Nombre de textes et manuels relatifs aux procédures en comptabilité des matières mis en place	Nb	2	0	1	1

Programme 115 : Gestion Fiscale

> Objectif 115-1 : Assurer la mobilisation des recettes fiscales

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de contribuables fiscalement identifiés	Nb	2 250 000	2 350 000	2 500 000	2 750 000
Taux de recettes fiscales intérieures (RFI) recouvré par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100

Programme 116 : Douanes

> Objectif 116-1 : Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'accroissement annuel du montant des recettes Douanières	%	11	15	15	15

Programme 117 : Trésor

> Objectif 117-1 : ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	8,56	8,56	9,14	9,62
Nombre d'agents du Trésor formés pour permettre la mobilité interne et la gestion des compétences	Nb	10	10	10	10
Part des dépenses dont le paiement est dématérialisé	%	75	75	75	75

> Les principaux objectifs

- Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028
- Améliorer le pilotage de la réforme
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la transparence et l'efficacité de la DIN
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer le pilotage, soutien et gestion des finances publiques
- Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics
- Assurer un système de marché public efficient et respectueux des textes en vigueur
- Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente
- Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat
- Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat
- Concevoir, développer et mettre en oeuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social
- Contribuer à piloter la gestion des finances publiques
- Définir les orientations stratégiques de la politiques économique et financière
- Développer les services financiers
- Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat
- Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale
- Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics et des sociétés à participation publique
- Renforcer la mobilisation des recettes fiscales
- Renforcer le contrôle des Finances Publiques
- Renforcer le système statistique

Pourcentage de bâtiments abritant les postes comptables réunissant les conditions de base de sécurité et d'hygiène	%	62,99	66,93	70,08	73,95
Pourcentage des agents du Trésor appartenant aux corps techniques	%	30,59	31,62	31,62	31,62
Pourcentage des dépenses obligatoires relatives à la sécurisation des fonds publics mandatés et régularisés	%	100	100	100	100
Taux de désengorgement de la PGA	%	39,91	43,62	43,62	43,62

> Objectif 117-3 : DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Niveau de contrôle des organismes sous tutelle du MEF	%	60	60	60	60
Nombre de points d'accès pour 10 000 adultes au niveau national	Nb	148,5	166,5	184,5	202,5
Taux de contribution à la mise en œuvre de la politique et des projets liés au secteur financier	%	40	40	40	40
Taux de régularité des opérations en capital et financières, exportations et importations	%	>86	>87	>88	>89

> Objectif 117-2 : RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Délais de production des rapports d'exécution budgétaire (OGT) en cours d'année	Jour	60	60	60	60
Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettement LF 2024	Plafond d'endettement LF 2025	Plafond d'endettement LF 2026	Plafond d'endettement LF 2027
Pourcentage de processus de la Direction Générale du Trésor adoptant la démarche qualité	%	30	40	50	60
Rapport consolidé sur les sociétés à participation de l'Etat n-2	Logique	Oui	Oui	Oui	Oui
Rapport entre le remboursement de Capital et le Tirage de BTA et de BTF	%	<1	<1	<1	<1
Régularité et respect des délais pour la production de comptes de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	Année	2022	2023	2024	2 025
Régularité et respect des délais pour la production des compte de gestion des CTD	%	100	100	100	100

> Les principaux objectifs

- Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028
- Améliorer le pilotage de la réforme
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la transparence et l'efficacité de la DIN
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer le pilotage, soutien et gestion des finances publiques
- Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics
- Assurer un système de marché public efficient et respectueux des textes en vigueur
- Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente
- Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat
- Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat
- Concevoir, développer et mettre en oeuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social
- Contribuer à piloter la gestion des finances publiques
- Définir les orientations stratégiques de la politiques économique et financière
- Développer les services financiers
- Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat
- Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale
- Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics et des sociétés à participation publique
- Renforcer la mobilisation des recettes fiscales
- Renforcer le contrôle des Finances Publiques
- Renforcer le système statistique

Régularité et respect des délais pour la production des comptes de gestion des EPN	%	95	95	95	95
Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
Taux de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
Taux de réalisation des activités d'appui aux missions de la DGT	%	100	100	100	100
Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public	%	100	100	100	100

Programme 129 : Contrôle Budgetaire et Financière

> Objectif 129-1 : Renforcer le contrôle des Finances Publiques

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Délai moyen de traitement des dossiers de demande de visa	Heures	72	72	72	72
Taux d'infraction de gestion et de détournement constaté par le CF par rapport aux crédits mandatés contrôlés	%	50	50	50	50

Programme 130 : Gestion Financière du Personnel de l'Etat

> Objectif 130-1 : Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution de la masse salariale par rapport aux prévisions	%	95	95	95	95
Taux d'intégration des modules de la solde et des pensions dans AUGURE	%	65	80	100	100
Taux d'utilisation des postes Budgétaires	%	100	100	100	100

Programme 146 : Gestion des opérations budgétaires transversales

> Objectif 146-1 : Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Traitement et mandatement des dossiers de prise en charge des dossiers accordés par les autorités supérieures	Nb	5 513	6 065	6 671	6 727
Traitement et mandatement des dossiers de prise en charge des soins médicaux	Nb	2 872	3 159	3 475	3 504

➤ **Les principaux objectifs**

- Accroître les Recettes Douanière pour la période 2024-2028
- Améliorer le pilotage de la réforme
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la transparence et l'efficacité de la DIN
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer le pilotage, soutien et gestion des finances publiques
- Assurer la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics
- Assurer un système de marché public efficient et respectueux des textes en vigueur
- Assurer une gestion budgétaire Performante et transparente
- Assurer une gestion performantes du Budget Transversale de l'Etat
- Assurer une gestion rationnelle du Patrimoine de l'Etat
- Concevoir, développer et mettre en oeuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social
- Contribuer à piloter la gestion des finances publiques
- Définir les orientations stratégiques de la politiques économique et financière
- Développer les services financiers
- Optimiser la gestion financière du personnel de l'Etat
- Promouvoir une gestion performante des effectifs du personnel de l'Etat et de la masse salariale
- Renforcer la gestion financière et comptable des organismes publics et des sociétés à participation publique
- Renforcer la mobilisation des recettes fiscales
- Renforcer le contrôle des Finances Publiques
- Renforcer le système statistique

Programme 803 : Action sociale et développement

- Objectif 803-1 : Contribuer à la lutte contre la pauvreté par les appuis transversaux au Développement économique et social

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de projets Instruits	Nb	--	--	--	--
Nombre de projets réalisés	Nb	1	--	--	--

Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Concevoir, développer et mettre en œuvre les méthodologies, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
- Définir les orientations stratégiques de la politique économique et financière
- Développer les méthodologies et outils de coordination et de suivi-évaluation pour la période 2024 - 2028
- Développer les outils et mécanismes d'éclairage et de cadrage en matière de gestion et développement économique
- Elaborer les prévisions et le cadrage macroéconomiques à moyen terme
- Gérer rationnellement et efficacement les ressources
- Renforcer la planification de développement économique et social à caractère inclusif et durable pour la période 2024 – 2028

Détails par Programme**Programme 014 : Administration et Coordination****Objectif 014-2 : Gérer rationnellement et efficacement les ressources**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Objectif 014-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

> **Les principaux objectifs**

- Formaliser l'économie informelle dans le cadre du programme pays pour le travail décent (PPTD)
- Renforcer le pilotage de l'Administration et de l'Inspection du travail

Détails par Programme

Programme 838 : Promotion du travail décent et des droits fondamentaux au travail

> Objectif 838-1 : Formaliser l'économie informelle dans le cadre du programme pays pour le travail décent (PPTD)

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de travailleur migrants orienté vers la voie régulière	%	100	100	100	100
Taux de travailleurs qui ont intégrés le secteur formel	%	5	10	15	20

> Objectif 838-2 : Renforcer le pilotage de l'Administration et de l'Inspection du travail

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de contrôles effectués	%	25	50	75	100
Taux de textes validés disponibles	%	25	50	75	100

> Les principaux objectifs

- Appuyer l'ensemble des départements ministériels et institutionnels
- Respecter les principes d'accès à la Fonction publique
- Accélérer le traitement des dossiers au niveau de la fonction publique
- Augmenter les agents de l'Etat bénéficiaires d'une formation continue ou de perfectionnement et en éthique professionnelle

Détails par Programme

Programme 015 : Administration et Coordination

> Objectif 015-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

> Objectif 015-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 144 : Réforme de la fonction publique

> Objectif 144-2 : Appuyer l'ensemble des départements ministériels et institutionnels en vue d'une gestion optimale des services publics

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des projets de réformes mis en œuvre pour le besoin des usagers des services publics	Nb	27	22	17	12
Taux de disponibilité et d'utilisation effective des outils GPEEC dans l'ensemble des Départements ministériels et institutionnels	%	25	20	15	10

> Objectif 144-1 : Respecter les principes d'accès à la Fonction publique

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de concours Administratifs respectant les principes d'accès à la FOP et les normes requises	Nb	15	15	20	25
Taux des lauréats des concours administratifs ayant suivis de formations initiales effectives	%	100	100	100	100
Taux des lauréats des concours administratifs ayant suivis de formations initiales effectives (INFA)	%	100	100	100	100

Programme 145 : Gestion des ressources humaines de l'Etat

> Objectif 145-1 : Accélérer le traitement des dossiers au niveau de la fonction publique

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de dossiers d'équivalences liquidés mensuellement en hausse	Nb	7000	7000	7000	7 000
Taux de dossiers RH traités annuellement	%	60	75	90	105

> Objectif 145-2 : Augmenter les agents de l'Etat bénéficiaires d'une formation continue ou de perfectionnement et en éthique professionnelle

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'agents de l'Etat formés en éthique professionnelle	Nb	600	700	800	900
Nombre d'agents bénéficiant annuellement d'une formation continue et de perfectionnement en hausse	Nb	290	290	290	290

Détails par Programme

Programme 624 : Promotion de la croissance économique par l'emploi décent

> Objectif 624-1 : Améliorer l'intermédiation du marché du travail dans un cadre de meilleure gouvernance de l'emploi

> **Les principaux objectifs**

- Appuyer l'ensemble des départements ministériels et institutionnels
- Respecter les principes d'accès à la Fonction publique
- Accélérer le traitement des dossiers au niveau de la fonction publique
- Augmenter les agents de l'Etat bénéficiaires d'une formation continue ou de perfectionnement et en éthique professionnelle

de 2024 à 2030

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de personnes en quête d'emploi sensibilisé sur le REM-Ma	Nb	7000	10000	13000	16 000
Nombre de placements effectués	Nb	4880	7300	9710	12 110

> **Objectif 624-2 : Favoriser la création d'emploi décent des jeunes et des groupes les plus vulnérables de 2024 à 2030**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de demandeurs d'emploi formés sur la technique de recherche d'emploi	Nb	129100	193910	258915	324 915
Nombre d'emplois décents créés	Nb	12400	18600	24800	31 000

> Les principaux objectifs

- Renforcer les bases de la transformation durable de l'Artisanat malagasy pour créer des entreprises artisanales résilientes

Détails par Programme

Programme 071 : Administration et Coordination

> Objectif 071-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 616 : Artisanat

> Objectif 616-1 : Renforcer les bases de la transformation durable de l'Artisanat malagasy pour créer des entreprises artisanales résilientes

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emplois décents et viables créés à travers l'artisanat entre 2024 et 2032	Nb	165 000	49 002	80 375	110 340
Valeur annuelle de l'exportation du secteur de l'Artisanat (29 millions d'euros en 2023)	Millions d'Euro	36 250 000	54 614 740	64 503 457	76 182 896

> Les principaux objectifs

- Augmenter le nombre de touristes internationaux de 132 000 en 2022 à 1 000 000 en 2028
- Augmenter les emplois directs liés au tourisme de 52 000 en 2022 à 70 000 en 2028

Détails par Programme**Programme 040 : Administration et Coordination****> Objectif 040-1 : Améliorer la coordination administrative**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Delai de traitement des dossiers administratifs	Heures	72	72	72	72
Taux d'exécution	%	100	100	100	100

> Objectif 040-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Performance du Ministère	%	100	100	100	100

Programme 625 : Développement du Tourisme**> Objectif 625-1 : Augmenter le nombre de touristes internationaux de 132 000 en 2022 à 1 000 000 en 2028**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Arrivés touristiques internationaux	Nb	62 533	545 487	782 359	1 020 000

> Objectif 625-2 : Augmenter les emplois directs liés au tourisme de 52 000 en 2022 à 70 000 en 2028

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Tourismes nationaux	Nb	-	9 260	12 986	18 785

> Les principaux objectifs

- Améliorer l'environnement structurels de médias
- Rendre compétitif le média public
- Améliorer les infrastructures TV
- Améliorer les infrastructures radio

Détails par Programme

Programme 030 : Administration et Coordination

> Objectif 030-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	98	98	98	98
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

> Objectif 030-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	%	100	100	100	100
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 212 : Média

> Objectif 212-1 : Améliorer l'environnement structurels de médias

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombres d'antennes régionales opérationnel	Nb	1	2	3	4
Taux de migration vers la TNT	%	20	40	60	80

> Objectif 212-2 : Rendre compétitif le média public

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de cursus de formation organisés pour rendre les médias publics compétitifs	Nb	24	48	72	96
Taux de satisfaction des populations aux services des media publiques	%	46	69	92	115

Programme 213 : Développement des infrastructures Radio et Télévision

> Objectif 213-2 : Améliorer les infrastructures TV

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de couverture TV fonctionnelle	%	60	70	80	90

> Objectif 213-1 : Améliorer les infrastructures radio

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de fonctionnalité des antennes radio	%	75	80	85	90

> Les principaux objectifs

- Améliorer et protéger les biens culturels
- Promouvoir l'environnement culturel

Détails par Programme

Programme 073 : Administration et Coordination

> Objectif 073-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

> Objectif 073-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 831 : Culture

> Objectif 831-1 : Améliorer et protéger les biens culturels

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de contrôles effectués à l'endroit des biens culturels	Nb	13	16	19	22
Nombre des sites culturels réhabilités	Nb	5	7	9	11

> Objectif 831-2 : Promouvoir l'environnement culturel

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de centres culturels fonctionnels	Nb	12	15	18	21
Nombre d'événements culturels réalisés	Nb	2	3	4	5

➤ **Les principaux objectifs**

- Etablir des modes de consommation et de production durable de 2024 à 2030
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable de 2024 à 2031
- Doter Madagascar d'un tissu industriel dynamique et compétitif
- Bâtir une infrastructure résiliente
- Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Détails par Programme

Programme 051 : Administration et Coordination

➤ Objectif 051-1-1 : Etablir des modes de consommation et de production durable de 2024 à 2030

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Augmentation du taux de production locale des PPN	%	10	15	15	20

➤ Objectif 051-1-2 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable de 2024 à 2031

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emplois créés	Nb	1650	2025	2250	3 250

➤ Objectif 051-1-3 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

➤ Objectif 051-1-4 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	%	100	100	100	100
Taux de réalisation de PTA	%	100	100	100	100

Programme 605 : Industrie

➤ Objectif 605-1 : Doter Madagascar d'un tissu industriel dynamique et compétitif

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Augmentation du taux de production locale d'éthanol combustible	%	5	5	15	25
Nombre d'emplois créés	Nb	15 390	3 300	3 600	4 200

Programme 621 : Développement du Secteur Privé

➤ Objectif 621-1 : Bâtir une infrastructure résiliente

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emplois créés	Nb	45 000	33 750	33 750	33 750

➤ Objectif 621-2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Augmentation du taux de production locale des produits stratégiques	%	25	15	25	40

> Les principaux objectifs

- Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable
- Accroître les échanges commerciaux

Détails par Programme

Programme 037 : Administration et Coordination

> Objectif 037-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

> Objectif 037-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	%	100	100	100	100
Taux des mission de contrôle	%	100	100	100	100

Programme 614 : Commerce Intérieur

> Objectif 614-1 : Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Evolution du prix des PPN	%	1	2,5	2	2

Programme 615 : Commerce Extérieur

> Objectif 615-1-1 : Accroître les échanges commerciaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Evolution positive de la balance commerciale	%	5	5	10	15
Taux d'augmentation en valeur des exportations	%	10	10	15	20

> Les principaux objectifs

- Augmenter la superficie forestière nationale
- Promouvoir la contribution du secteur environnement au développement économique
- Réduire les différentes formes de pollution

Détails par Programme

Programme 017 : Administration et Coordination

> Objectif 017-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	55	60	60	60

> Objectif 017-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 701 : Gestion durable des ressources naturelles

> Objectif 701-1 : Augmenter la superficie forestière nationale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation des pépinières	%	100	100	100	100
Taux de réalisation du reboisement	%	100	100	100	100
Taux de réduction feux de brousse / feux de forêt	%	10.4	10	10	10

Programme 704 : Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

> Objectif 704-1 : Promouvoir la contribution du secteur environnement au développement économique

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emplois verts décents créés / Nombre de projet appuyés	Nb	45	60	60	60

> Objectif 704-2 : Réduire les différentes formes de pollution

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de mises en conformités des investissements, permis / autorisation environnementaux (PREE) délivrées	Nb	60	70	70	70

> Les principaux objectifs

- Atteindre l'autosuffisance en riz
- Moderniser l'agriculture et développer l'agribusiness
- Atteindre l'autosuffisance en protéine animale
- Moderniser les filières d'élevage tournées vers le marché

Détails par Programme

Programme 061 : Administration et Coordination

> Objectif 061-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	60	70	80	90

> Objectif 061-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 411 : Agriculture

> Objectif 411-1 : Atteindre l'autosuffisance en riz

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Gain de superficie fonctionnelle de Périmètres irrigués issue de réhabilitations et de nouveaux aménagements	Ha	26 000	27 000	27 000	27 000
Nombre de jeunes entrepreneurs installés à travers les titres verts	Nb	-	400	500	500
Production rizicole annuelle (paddy)	Tonnes	6 050 000	6 655 000	7 320 500	8 040 500

> Objectif 411-2 : Moderniser l'agriculture et développer l'agribusiness

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de jeunes entrepreneurs installés à travers les titres verts économiques	Nb	4 900	4 900	7 000	7 000
Quantité de produits agricoles transformés	Tonnes	120 000	150 000	175 000	195 000
Quantité de produits biologiques mis sur le marché	Tonnes	-	-	-	-

Programme 412 : Elevage

> Objectif 412-1 : Atteindre l'autosuffisance en protéine animale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre additionnel de volailles produits pour alimenter les marchés locaux	Nb	1 435 300	1 415 800	746 800	694 800
Nombre de fermes pilotes de volailles appuyées	Nb	15	10	10	10
Quantité additionnelle de lait produite	Litre	79 950 000	101 400 000	117 000 000	128 550 000
Quantité additionnelle de miel produite	Kg	45 000	75 000	90 000	115 000
Quantité additionnelle de viande certifiée écoulée sur le marché	Tonnes	27 500	30 938	34 375	37 811

> Objectif 412-2 : Moderniser les filières d'élevage tournées vers le marché

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'abattoirs aux normes opérationnels	Nb	1	1	1	1
Taux d'augmentation nationale de la pratique de l'insémination artificielle pour la production animale	%	10	10	10	10

> Les principaux objectifs

- Accroître la production de la pêche et de l'aquaculture
- Promouvoir l'Economie Bleue et la gouvernance de l'Océan

Détails par Programme

Programme 033 : Administration et Coordination

> Objectif 033-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

> Objectif 033-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 408 : Développement de la pêche et des ressources halieutiques

> Objectif 408-1 : Accroître la production de la pêche et de l'aquaculture

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Quantité de Produit de la pêche et des ressources halieutiques	Tonnes	170 000	180 000	180 000	190 000

> Objectif 408-2 : Promouvoir l'Economie Bleue et la gouvernance de l'Océan

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de plans d'aménagement maritime opérationnels	Nb	4	4	5	6
Nombre d'emploi crée de l'économie bleue	Nb	1 000	2 000	2 000	2 000

> **Les principaux objectifs**

- Augmenter l'accès à l'électricité et aux bio-énergie
- Développer les infrastructures électriques et ressources d'énergie locale

Détails par Programme

Programme 031 : Administration et coordination

> Objectif 031-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 203 : Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

> Objectif 203-1 : Augmenter l'accès à l'électricité et aux bio-énergie

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des ménages utilisant les alternatives au Bois énergie pour la cuisson	Nb	600000	800000	1000000	1 200 000
Taux d'accès à l'électricité	%	40	45	55	60

> Objectif 203-2 : Développer les infrastructures électriques et ressources d'énergie locale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Kilomètre d'infrastructures de transport et de distribution construites et réhabilitées	KM	374	156	470	566
Nombre d'infrastructures de production construites et réhabilitées	Nb	25	24	17	15

> **Les principaux objectifs**

- Appui au développement de la filière des biocarburants ou « carburants alternatifs »
- Développer le secteur pétrolier aval

Détails par Programme

Programme 204 : Développement du secteur pétrolier et des biocarburants

> Objectif 204-1 : Appui au développement de la filière des biocarburants ou « carburants alternatifs »

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Unité de production de biocarburants installée	M3	320	10 000	20 000	30 000
Volume des biocarburants utilisés	M3	120	10 000	20 000	30 000

> Objectif 204-2 : Développer le secteur pétrolier aval

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'infrastructures pétrolières mises en place	Nb	7	10	10	10
Taux de pénétration du Gaz de Pétrole Liquéfié dans le marché	%	3	6	8	10

> **Les principaux objectifs**

- Améliorer l'accès de tous à des services d'Assainissement adéquats de 20,5% en 2024 à 7,2% de 2025 à 2030
- Augmenter le nombre de population adoptant les bonnes pratiques d'hygiène
- Accroître le taux d'accès au service d'Eau de la population à l'Eau de 54,5% en 2023 à 100% de 2024 à 2030
- Promouvoir la gestion durable des ressources en Eau

Détails par Programme

Programme 032 : Administration Et Coordination

- > Objectif 032-1 : Améliorer la coordination administrative permettant de mieux répondre aux exigences de performance dans l'accomplissement des missions assignées

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'augmentation budgétaire pour le secteur EAH	%	95	100	100	100

- > Objectif 032-2 : Améliorer le pilotage, le soutien et le suivi de la mise en œuvre des stratégies et politiques publiques relatives au secteur EAH

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de convention ou accord de partenariats	Nb	4	4	4	4
Taux de mise en œuvre de la PSEAH	%	60	65	70	75

Programme 223 : Accroissement de l'accès aux infrastructures d'assainissement et d'hygiène

- > Objectif 223-1 : Améliorer l'accès de tous à des services d'Assainissement adéquats de 20,5% en 2024 à 27,2% de 2025 à 2030

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Pourcentage de système de gestion des déchets en assainissement amélioré à Madagascar et dans les villes basses les plus affectées par les inondations	%	9	14	19	24
Taux de population malagasy vivant dans des conditions sanitaires et environnementales en utilisant des infrastructures d'assainissement durable	%	21,7	22,9	23,7	24,3

- > Objectif 223-2 : Augmenter le nombre de population adoptant les bonnes pratiques d'hygiène

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des institutions labellisées Amies de WASH	Nb	153	154	169	184
Taux de morbidité et/ou de mortalité lié aux mauvaises pratiques d'hygiène	%	2,5	2,5	2,5	2,5

Programme 224 : Développement de l'accès à l'eau

- > Objectif 224-1 : Accroître le taux d'accès au service d'Eau de la population à l'Eau de 54,5% en 2023 à 100% de 2024 à 2030

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de la population ayant accès au service d'eau	%	58	62	66	70

- > Objectif 224-2 : PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'outil et de documents de référence nationale élaborés ou mis à jour	Nb	2	7	4	8
Pourcentage d'infrastructures résistants aux aléas climatiques	%	5	10	15	20

> Les principaux objectifs

- Accroître la gestion rationnelle du Secteur Minier
- Maîtriser la chaîne de valeur de la filière Or

Détails par Programme

Programme 019 : Administration et Coordination

> Objectif 019-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Formations et renforcement de capacités (internes et externes)	Nb d'agents bénéf.	40	50	60	70
Marchés réalisées	Nb/an	190	200	225	250
Taux d'exécution budgétaire	%	96	97	98	98

> Objectif 019-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de nouvelles structures opérationnelles	Nb/an	4	4	4	4
Rapport d'Audit	Nb/an	2	2	2	2
Rapport d'avancement et rapport annuel	Nb/an	2	2	2	2
Rapport de suivi des activités et de réalisations	Nb/an	2	2	2	2
Session de vulgarisation	Nb	50	40	30	20

Programme 609 : Développement du secteur Minier

> Objectif 609-1 : Accroître la gestion rationnelle du Secteur Minier

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Montant des recettes minières	Millions Ariary	228 000	246 500	297 500	348 500
Nombre annuel d'exploitants formalisés	Nb	10 000	15 000	15 000	20 000

> Objectif 609-2 : Maîtriser la chaîne de valeur de la filière Or

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Tonne d'or acquis et exportés dans le circuit formel	Tonnes	4	5	6	7

> Les principaux objectifs

- Améliorer la couverture postale

Détails par Programme

Programme 078 : Administration et Coordination

- > Objectif 078-1 : Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, financières et matérielles

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de satisfaction des utilisateurs	%	100	100	100	100
Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100

Programme 214 : Appui à l'extension de la couverture postale

- > Objectif 214-1 : Améliorer la couverture postale

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des opérateurs formels	Nb	3	6	9	12
	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028

> **Les principaux objectifs**

- Modernisation de l'Administration et lutte anti-corruption
- Modernisation et renforcement des infrastructures dans le secteur Télécoms

Détails par Programme

Programme 225 : Appui et orientation stratégique - Capital humain

Objectif 225-1 : Assurer le pilotage, la coordination et le

> soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emplois créés	Nb	3 000	4 500	6 000	7 500
Taux de satisfaction des bénéficiaires	%	100	100	100	100

Programme 226 : Transformation numérique des Services publics et vulgarisation des TIC

> Objectif 226-2 : Modernisation de l'Administration et lutte anti-corruption

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de carnets avec QR code distribués	Nb	5920000	6040000	6 160 000	6 280 000
Nombre de systèmes d'informations interopérable et fonctionnel	Nb	18	29	35	38

> Objectif 226-1 : Modernisation et renforcement des infrastructures dans le secteur Télécoms

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de hotspots déployés	Nb	100	200	300	400
Taux de couverture réseau 4G sur le territoire national	%	75	80	85	90

➤ Les principaux objectifs

- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la mobilité des biens et des personnes
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Construire les infrastructures routières
- Désenclaver le milieu rural et les zones de production à travers un réseau de routes et de pistes rurales
- Doter des Bacs et des matérielles pour les ouvrages d'Art
- Doter des matériels et des équipements pour BTP
- Maintenir en bonne état les routes nationales
- Réduire la coupure de circulation avant et après passage des cataclysmes naturels
- Réhabiliter les infrastructures routières

Détails par Programme

Programme 020 : Administration et Coordination

➤ Objectif 020-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

➤ Objectif 020-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 221 : Modernisation des infrastructures routières

➤ Objectif 221-1 : Désenclaver le milieu rural et les zones de production à travers un réseau de routes et de pistes rurales

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Kilomètres des réseaux routiers et des pistes rurales réhabilités	KM	150	300	250	350
Taux communes accessibles	%	75	80	80	80

Programme 222 : Intervention d'urgence sur les réseaux routiers

➤ Objectif 222-1 : Réduire la coupure de circulation avant et après passage des cataclysmes naturels

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Mètre Linéaire de pont métallique modulaire installé	MI	400	500	300	400
Nombre de points de coupure rétablis	Nb	250	250	150	150

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial
- Edifier un système de transport aérien sûr, sécuritaire et fiable
- Redynamiser le transport ferroviaire
- Sécuriser le transport pour améliorer la circulation des biens et des personnes

Détails par Programme

Programme 022 : Administration et Coordination

> Objectif 022-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

> Objectif 022-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
TAUX D'EXÉCUTION DU PLAN ANNUEL DE FORMATION	%	100	100	100	100
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

Programme 208 : Transports Routier et Ferroviaire

> Objectif 208-1 : Redynamiser le transport ferroviaire

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de passagers transportés	Nb	60 000	65 000	70 000	75 000
Volume de marchandises transportés	Tonnes	130 000	135 000	140 000	145 000

> Objectif 208-2 : Sécuriser le transport pour améliorer la circulation des biens et des personnes

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de campagne de sensibilisation réalisée	Nb	6	6	6	6
Nombre d'infrastructures routières mises aux normes	Nb	4	4	4	4

Programme 209 : Transports Maritime, Fluvial et Aérien

> Objectif 209-1 : Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de ports maritime réhabilités et/ou aménagés	Nb	2	2	2	2
Nombre d'embarcations bénéficiaires	Nb	426	468	507	543

> Objectif 209-2 : Edifier un système de transport aérien sûr, sécuritaire et fiable

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emprises aéroportuaires sécurisées	Nb	3	3	3	3
Nombre d'infrastructures aéroportuaires construites et/ou réhabilitées (piste, aérogare,...)	Nb	3	3	3	3

> **Les principaux objectifs**

- Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
- Fournir une station météorologique synoptique automatique par district

Détails par Programme

Programme 211 : Développement météorologique

- > Objectif 211-1 : Fournir une station météorologique synoptique automatique par district

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de stations météorologiques acquises	Unité	7	12	5	5

- > Objectif 211-3 : Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	Unité	3 000	3 000	3 000	3 000

> **Les principaux objectifs**

- Accroître la modernisation des services fonciers
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Assurer la sécurisation foncière

Détails par Programme

Programme 018 : Administration et Coordination

> Objectif 018-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

> Objectif 018-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
% de mise en œuvre des recommandations formulées	%	100	100	100	100
% de mission de contrôle réalisées	%	100	100	100	100

Programme 409 : Domaine et sécurisation foncière

> Objectif 409-1 : Accroître la modernisation des services fonciers

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de guichets uniques des services fonciers modernisés	Nb	8	8	8	8
Nombre de services fonciers modernisés	Nb	8	8	8	8

> Objectif 409-2 : Assurer la sécurisation foncière

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de karatany et titres fonciers délivrés	Nb	1 050 000	550 000	550 000	550 000
Nombre de PLOF élaborés	Nb	207	207	207	207

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Construire et restaurer les infrastructures urbaines structurantes
- Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires

Détails par Programme

Programme 021 : Administration et Coordination

> Objectif 021-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
% exécution du plan de formation	%	40	50	50	60
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Programme 207 : Aménagement et équipement des villes

> Objectif 207-1 : Construire et restaurer les infrastructures urbaines structurantes

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'infrastructures urbaines opérationnelles	Nb	877	877	1 035	1 035
Taux d'aptitudes et capacités des villes face à la résilience	%	50	60	70	80

> Objectif 207-2 : Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de schémas d'aménagement réalisés	Nb	3	6	9	12
Nombre total de SNAT; SRAT; SAC, SAIC, PALOSS conçus, PUDI, PUDé, Maritime, outils de phénomènes migratoires	Nb	110	90	159	194

> Les principaux objectifs

- *Etendre les villes et améliorer l'habitat*
- Faciliter l'accès aux logements sociaux

Détails par Programme**Programme 072 : Administration et Coordination**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
> Objectif 072-1 : Améliorer la coordination administrative					
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 219 : Nouvelles Villes et Logements**> Objectif 219-1 : Etendre les villes et améliorer l'habitat**

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de villes bénéficiaires de nouvelles villes, nouveaux pôles urbains et MIAMI structurés et aménagés	Nb	7	10	15	20
Nombre d'équipements réhabilités et construits	Nb	20	25	30	35

> Objectif 219-2 : Faciliter l'accès aux logements sociaux

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de ménages bénéficiaires de logements sociaux	Nb	--	--	--	--

> Les principaux objectifs

- Améliorer le pilotage et le soutien du système de santé
- Améliorer l'offre et l'accessibilité aux soins de santé de 2025 à 2028
- Assurer la mise au norme et la disponibilité des intrants et consommables au niveau des structures sanitaires
- Réduire la mortalité due aux principales Maladies Non Transmissibles (MNT) de 2025 à 2028
- Réduire la mortalité due aux principales maladies transmissibles
- Réduire la mortalité infanto-juvénile de 2025 à 2028
- Réduire la mortalité maternelle néo-natale de 2025 à 2028

Détails par Programme

Programme 024 : Administration et Coordination

> Objectif 024-2 : Améliorer le pilotage et le soutien du système de santé

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombres de structures contrôlées	Nb	32	34	36	38
Proportion de structures de santé disposant de Plan Opérationnel (PTA)	%	85	95	100	100

> Objectif 024-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Est 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	97,5	98	98,5	99
Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	-	-	-	-

Programme 505 : Lutte contre les maladies

> Objectif 505-5 : Réduire la mortalité due aux principales Maladies Non Transmissibles (MNT) de 2025 à 2028

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Incidence des principales Maladies Non Transmissibles (Nouv cas MNT dans les FS/PT)	%	4,5	3	1,5	0,0
Taux de létalité des principales Maladies Non Transmissibles	%	8	7	6	5

> Objectif 505-4 : Réduire la mortalité due aux principales maladies transmissibles

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de létalité des principales Maladies Transmissibles (décès par MT au niveau des FS/Cas de MT au niveau des FS)	%	6	5	3	2
Taux d'incidence des principales Maladies Transmissibles (Nouv cas MT dans les FS/PT)	%	13	11	9	7

Programme 506 : Survie et développement de la mère et de l'enfant

> Objectif 506-4 : Réduire la mortalité infanto-juvénile de 2025 à 2028

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de couvertures vaccinales en VAR2	%	70	75	80	85
Taux de Malnutrition Aigüe Globale (TMAG) chez les enfants de moins de 5 ans	%	4,11	4,7	4,4	4,1

> Objectif 506-3 : Réduire la mortalité maternelle néo-natale de 2025 à 2028

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'accouchement dans les formations sanitaires	%	39	41	43	45
Taux de couvertures contraceptives en méthode moderne	%	46	48	50	52

Programme 508 : Fourniture des soins de santé de qualité

> Objectif 508-3 : Améliorer l'offre et l'accessibilité aux soins de santé de 2025 à 2028

Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
-------	------------	------------	------------	------------

➤ **Les principaux objectifs**

- Améliorer le pilotage et le soutien du système de santé
- Améliorer l'offre et l'accessibilité aux soins de santé de 2025 à 2028
- Assurer la mise au norme et la disponibilité des intrants et consommables au niveau des structures sanitaires
- Réduire la mortalité due aux principales Maladies Non Transmissibles (MNT) de 2025 à 2028
- Réduire la mortalité due aux principales maladies transmissibles
- Réduire la mortalité infanto-juvénile de 2025 à 2028
- Réduire la mortalité maternelle néo-natale de 2025 à 2028

Nombre de formations sanitaires réhabilitées et construites fonctionnelles	Nb	139	147	156	166
Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des formations sanitaires	%	50	52	55	59

➤ **Objectif 508-4 : Assurer la mise au norme et la disponibilité des intrants et consommables au niveau des structures sanitaires**

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de formations sanitaires disposant de tous les médicaments traceurs	%	98	98	98	98
Taux de Laboratoires et Centre d'Imageries Médicales respectant les normes	%	20,25	22,22	24	25,60

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Contribuer au développement de communautés de base
- Promouvoir l'autonomisation des jeunes et exploiter pleinement le dividende démographique

Détails par Programme

Programme 045 : Administration et Coordination

> Objectif 045-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	100	100	100	100

> Objectif 045-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution de plan de formation	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Programme 312 : Jeunesse et Loisirs

> Objectif 312-2 : Contribuer au développement de communautés de base

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de participation des jeunes et groupements des jeunes au développement de leur communauté dans les zones cibles	%	25	50	70	85

> Objectif 312-1 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes et exploiter pleinement le dividende démographique

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'emplois créés par les jeunes «pépinière entrepreneurs» appuyés	Nb	10	15	20	25
Nombre de jeunes bénéficiant du programme de processus d'autonomisation intégré	Nb	350	350	370	390
Taux de fréquentation des jeunes aux centres des jeunes	%	40	50	75	85

> Les principaux objectifs

- Assurer l'émergence de sport de haut niveau de l'éducation physique de qualité
- Garantir l'efficience du Sports Malagasy

Détails par Programme

Programme 301 : Sports

> Objectif 301-1 : Assurer l'émergence de sport de haut niveau de l'éducation physique de qualité

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de la population décrivant leur état de santé « bon » grâce à l'EPQ et le sport santé	Nb	1 750	3 500	7 000	14 000
Rang de Madagascar dans 7 disciplines	Rang	top 10	top 7	top 5	top 3

> Objectif 301-2 : Garantir l'efficience du Sports Malagasy

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de performance de la relève sportive	%	30	50	70	90
Taux de satisfaction des athlètes dans la gestion du sport	%	50	70	90	110

> Les principaux objectifs

- Accompagner et rendre autonomes les personnes victimes de violences
- Appuyer les associations de femmes
- Prendre en charge les ménages très pauvres et victimes de choc
- Prendre en charge les victimes de choc
- Rendre autonomes les personnes handicapées et les personnes âgées
- Renforcer le mécanisme de protection sociale

Détails par Programme

Programme 066 : Administration et coordination

> Objectif 066-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des nouveaux Bâtiments administratifs opérationnels	%	60	80	100	100
Taux d'exécution du budget	%	99	99	99	99
Taux d'exécution du plan de formation	%	50	75	85	90

> Objectif 066-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	%	80	90	95	95
Taux de mission de contrôle réalisées	%	50	75	80	85

Programme 828 : Population et développement

> Objectif 828-3 : Accompagner et rendre autonomes les personnes victimes de violences

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de personnes victimes des violences accompagnées	Nb	20 000	22 500	25 000	27 500
Nombre de personnes victimes accompagnées et rendues autonomes	Nb	12 500	15 000	17 500	20 000
Nombre des centres de prise en charge des victimes de violences opérationnels	Nb	7	10	20	30

> Objectif 828-4 : Appuyer les associations de femmes

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Montant des équipements octroyés aux associations de femmes (en millier d'ariary)	Milliers Ar	2 766 560	3 043 216	3 347 538	3 605 345
Montant des subventions octroyées aux associations de femmes (en millier d'ariary)	Milliers Ar	6 000 000	6 600 000	7 260 000	7 980 000
Nombre des Maisons des Femmes opérationnelles	Nb	10	12	20	30

> Objectif 828-1 : Rendre autonomes les personnes handicapées et les personnes âgées

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Montant des subventions de personnes âgées (en millier d'ariary)	Milliers Ar	5 000 000	5 500 000	6 000 000	6 500 000
Nombre de personnes handicapées équipées de matériels de compensation	Nb	2 500	2 750	3 000	3 250
Nombre des centres intégrés pour les Personnes Agées et Personnes Handicapées opérationnels	Nb	4	6	10	16

> Objectif 828-2 : Renforcer les dispositifs de prise en charge des enfants privés des soins parentaux

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre des enfants privés des soins parentaux accompagnés	Nb	26 000	28 000	30 800	34 400

Programme 830 : Protection sociale

> Objectif 830-4 : Prendre en charge les ménages très pauvres et victimes de choc

Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
-------	------------	------------	------------	------------

> Les principaux objectifs

- *Accompagner et rendre autonomes les personnes victimes de violences*
- *Appuyer les associations de femmes*
- *Prendre en charge les ménages très pauvres et victimes de choc*
- *Prendre en charge les victimes de choc*
- *Rendre autonomes les personnes handicapées et les personnes âgées*
- *Renforcer le mécanisme de protection sociale*

Montant des prises en charge	Milliers Ar	9 000 000	12 000 000	15 000 000	18 000 000
Nombre de ménages bénéficiaires	Nb	350 000	400 000	450 000	500 000

> Objectif 830-3 : Renforcer le mécanisme de protection sociale

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Montant des transferts pour les Familles bénéficiaires du Projet Ankohonana Miarina (en millier d'ariary)	Milliers Ar	277 500	280 000	290 000	300 000
Nombre des familles bénéficiaires du Projet Ankohonana Miarina mis en place	Nb	2 775	2 800	2 900	3 000
Nombre du village communautaire opérationnel	Nb	73	120	150	163

> Les principaux objectifs

- Achever enseignement primaire et ESG1 pour tous et de qualité
- Alléger les charges parentales liées à l'enseignement secondaire général
- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général
- Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'éducation fondamentale
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Développer une éducation préscolaire de qualité
- Promouvoir l'éducation non formelle

Détails par Programme

Programme 067 : Administration et coordination

> Objectif 067-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	98	99	99	99
Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	91	92	93	94

> Objectif 067-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	96	97	98	98

Programme 313 : Education préscolaire

> Objectif 313-1 : Développer une éducation préscolaire de qualité

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux brut de préscolarisation	%	41,9	43,7	44	46

Programme 314 : Education fondamentale de 9 ans

> Objectif 314-1 : Achever enseignement primaire et ESG1 pour tous et de qualité

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réussite au BEPC	%	61,5	63,2	64	65

> Objectif 314-3 : Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'éducation fondamentale

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de transition du primaire-collège	%	71,9	72,3	73	74

> Objectif 314-2 : Achever enseignement primaire et ESG1 pour tous et de qualité

Taux de survie en dernière année du primaire	%	31,7	32,3	33,5	34
--	---	------	------	------	----

Programme 315 : Education non formelle

> Objectif 315-1 : Promouvoir l'éducation non formelle

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'élèves insérés dans le système formel parmi la cohorte ayant suivi les Cours d'alphabétisation	%	80,8	82,4	82,4	84

Programme 316 : Enseignement secondaire générale

> Objectif 316-1 : Alléger les charges parentales liées à l'enseignement secondaire général

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de transition du ESG1-ESG2	%	72,9	74	74,5	75

> Objectif 316-2 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réussite au BACC	%	57,9	59,1	60,3	61,5

> Objectif 316-3 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de survie en dernière année de l'ESG2	%	61	62	63	64

> Les principaux objectifs

- Améliorer l'accès de tous au système ETFP
- Coordonner l'enseignement et la formation techniques et professionnels performants
- Améliorer la qualité des offres de développement des compétences

Détails par Programme

Programme 049 : Administration et Coordination

> Objectif 049-1-1 : AMELIORER LA COORDINATION ADMINISTRATIVE

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
% d'exécution du Budget	%	70	75	80	85
Taux d'exécution du plan de formation et d'appui	%	45	50	60	70

> Objectif 049-2-1 : AMELIORER LE PILOTAGE ET LE SOUTIEN

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réalisation du PTA	%	75	80	90	95

Programme 319 : Enseignement et formation techniques et professionnels

> Objectif 319-1 : Améliorer l'accès de tous au système ETFP

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'apprenants dans les établissements de formation	Nb	40 000	42 000	45 000	48 000
Nombre des individus formés aux métiers de base et formations professionnelles qualifiantes	Nb	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

> Objectif 319-2 : Coordonner l'enseignement et la formation techniques et professionnels performants

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de réussite aux examens nationaux	%	55	56	56	57
Taux des établissements suivi	%	65	70	75	80

Programme 320 : Ingénierie de formation

> Objectif 320-1 : Améliorer la qualité des offres de développement des compétences

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'évolution des offres de formation pertinente et exploitable	%	45	70	95	120

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Assurer l'accès de tous à un enseignement supérieur de qualité
- Remettre aux normes le système de l'enseignement supérieur

Détails par Programme

Programme 028 : Administration et Coordination

> Objectif 028-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	100	100	100	100

Programme 310 : Enseignement Supérieur

> Objectif 310-1 : Assurer l'accès de tous à un enseignement supérieur de qualité

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Ratio entre Bacheliers et étudiants recrutés en 1ère année	Ratio	1,25	1,25	1,10	1,10
Ratio entre les étudiants admis en 1ère année et sortants en L3, M2 et Doctorat	Ratio	1,25	1,25	1,10	1,10

> Objectif 310-2 : Remettre aux normes le système de l'enseignement supérieur

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'accréditation des établissements publics et privés	%	85	87	87	89
Taux d'habilitation des établissements publics et privés	%	75	77	77	79

> Les principaux objectifs

- Améliorer la coordination administrative
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Mettre la recherche scientifique au service du développement socio-économique
- Valoriser les résultats des recherches scientifiques

Détails par Programme

Programme 050 : Administration et Coordination

> Objectif 050-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan annuel de formation	%	100	100	100	100

> Objectif 050-2 : Améliorer le pilotage et le soutien

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux de mise en œuvre des recommandations formulées	%	77	77	78	79
Taux de mission de contrôle réalisées	%	92	93	93	93

Programme 311 : Recherche Scientifique

> Objectif 311-1 : Mettre la recherche scientifique au service du développement socio-économique

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'accès des utilisateurs et publics aux produits de recherche et des prototypes disponibles et applicables (médicaments et phytomédicaments, semences améliorées, intrants agricoles et engrais biologiques, vaccins vétérinaires, ressources numériques,	%	47	52	52	57

> Objectif 311-2 : Valoriser les résultats des recherches scientifiques

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux des ressources apportées par les contrats de recherche avec les partenaires scientifiques et secteurs privés	%	55	57	58	59

➤ **Les principaux objectifs**

- Accroître le degré de liberté, le taux d'inclusivité et de la transparence des élections 2024-2028
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer la coordination administrative
- Augmenter la visibilité de l'Organe
- Garantir la jouissance des citoyens de leurs droits dans le domaine économique, sociaux et culturel
- Observer l'effectivité de la démocratie locale 2024-2028
- Observer régulièrement le respect de la démocratie dans toutes les institutions, organe ou entité publique/privée dans 23
- Promouvoir le droit au procès équitable
- Promouvoir le traitement des droits civils et politiques égaux pour tous

Détails par Programme

Programme 068 : Administration et Coordination

➤ Objectif 068-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 836 : Défense de la Démocratie

➤ Objectif 836-4-1 : Accroître le degré de liberté, le taux d'inclusivité et de la transparence des élections 2024-2028

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de problème d'accès et d'inscriptions des citoyens à la liste électorale observé	Nb	15	15	40	40
Nombre de problème liés à l'égalité des chances des candidats aux médiats et aux élections constatés	%	46	62	77	81
Nombre de réforme proposée	Nb	40	60	80	100

➤ Objectif 836-6-1 : Observer l'effectivité de la Démocratie locale 2024-2028

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Dégré d'implication de la solidarité des citoyens dans le soutien des projets gouvernementaux constaté	%	33	60	83	92
Nombre de mesure proposée pour résoudre l'insécurité et autres problèmes publiquement identifié dans ce domaine	Nb	4	4	4	4
Taux de participation citoyenne et approche genre dans la gestion des affaires locales	%	40	60	80	100

➤ Objectif 836-5-1 : Observer régulièrement le respect de la Démocratie dans toutes les institutions, organe ou entité publique/privée dans 23 Régions 2024-2028

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de doléances reçus	Nb	285	380	345	345
Nombre d'institution, d'organe ou d'entité publique ou privée audité, contrôlée ou appuyés	Nb	2	2	2	2

Programme 837 : Promotion de l'Etat de Droit et de la Bonne Gouvernance

➤ Objectif 837-3 : Promouvoir le traitement des droits civils et politiques égaux pour tous

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'appui à la conscientisation et mobilisation des communautés à la protection des personnes à catégories spécifiques	Nb	4	5,00	5,00	5
Nombre des mesures appliquées	Nb	15	20,00	25,00	30
Taux d'application des mesures proposées	%	15	60	75,00	85

> **Les principaux objectifs**

- Accroître le degré de liberté, le taux d'inclusivité et de la transparence des élections 2024-2028
- Améliorer le pilotage et le soutien
- Améliorer la coordination administrative
- Augmenter la visibilité de l'Organe
- Garantir la jouissance des citoyens de leurs droits dans le domaine économique, sociaux et culturel
- Observer l'effectivité de la démocratie locale 2024-2028
- Observer régulièrement le respect de la démocratie dans toutes les institutions, organe ou entité publique/privée dans 23
- Promouvoir le droit au procès équitable
- Promouvoir le traitement des droits civils et politiques égaux pour tous

> **Objectif 837-3 : Rendre effectif le respect des principes de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs**

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre d'appui à la conscientisation et mobilisation des communautés à la protection des personnes à catégories spécifiques	Nb	4	5,00	5,00	5
Nombre des mesures appliquées	Nb	15	20,00	25,00	30
Taux d'application des mesures proposées	%	15	60	75,00	85

> **Les principaux objectifs**

- Améliorer la coordination administrative
- Promouvoir une culture de Droits de l'Homme
- Réduire les cas de violation de Droits de l'Homme
- Améliorer la coordination administrative
- Diminuer les infractions perpétrées par les Hautes Personnalités/Gouvernants

Détails par Programme

Programme 069 : Administration et Coordination

> Objectif 069-1 : Améliorer la coordination administrative

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100

Programme 834 : Promotion et protection des Droits de l'Homme

> Objectif 834-1 : Promouvoir une culture de Droits de l'Homme

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de personnes sensibilisées	Nb	15 000	18 000	19 000	21 000

> Objectif 834-2 : Réduire les cas de violation de Droits de l'Homme

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de centres de privation de liberté visités	Nb	15	18	18	19

> Les principaux objectifs

- Diminuer les infractions perpétrées par les Hautes Personnalités/Gouvernants

Détails par Programme

Programme 070 : Administration et Coordination

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
> Objectif 070-1 : Améliorer la coordination administrative					
Taux d'exécution du budget	%	100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de formation	%	100	100	100	100

Programme 835 : Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

> Objectif 835-1 : Diminuer les infractions perpétrées par les Hautes Personnalités/Gouvernants

	Unité	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027	Cible 2028
Nombre de dossiers recevables par an	Nb	10	8	5	10
Taux de dossier recevable et transmis à l'Assemblée Nationale	%	100	100	100	100